



**COMMUNE
DE
VILLARS-STE-CROIX**

**RAPPORT DE GESTION
2015**

Préavis municipal no 3 / 2016

R A P P O R T

de la Municipalité de Villars-Ste-Croix

au

Conseil général

sur sa gestion pendant l'année 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 26 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil général du 28 septembre 2006,

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur sa gestion pour l'année 2015.

* * * * *

La Municipalité vous informe que les rapports de gestion complets des différentes associations régionales et interrégionales sont à disposition sur le site internet www.villars-sainte-croix.ch ou auprès du secrétariat communal.

TABLE DES MATIERES

	4	<u>Pages</u>	18
Administration générale	4	-	18
• Autorités			
- Conseil général	4	-	7
- Votations et élections, initiatives et référendums			7
- Municipalité	8	-	15
• Administration – transports publics	16	-	18
Finances	19	-	22
• Comptabilité générale			19
• Investissements (état du portefeuille)			20
• Impôts, endettement			21
• Analyse des finances communales			22
Domaines et bâtiments	23	-	30
• Terrains	23	-	25
• Forêts	26	-	27
• Refuge forestier			28
• Bâtiments et bâtiment de services	29	-	30
Travaux	31	-	38
• Urbanisme	30	-	37
- Dossiers communaux / inspection intercommunale des chantiers	31		32
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)	32	-	35
- Lausanne Région	36	-	37
• Routes - parcs - places - cimetière			38
• Ordures ménagères et déchets			39
- Valorsa S.A.	40	-	41
• Egouts et épuration			41
Instruction publique et cultes	42	-	43
• Enseignement primaire et secondaire Bussigny/Villars-Ste-Croix	42	-	43
• Cultes			43
Police et sécurité	44	-	54
• Police	44	-	46
• Contrôle des habitants			47
• Défense contre l'incendie	48	-	50
• Protection civile	51	-	54
Sécurité sociale	55	-	64
• ARASOL	55	-	57
• Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois			57
• Travailleur social de proximité			57
• Réseau LAJE	58	-	61
• Affaires sociales			62
• APREMADOL (CMS - centre médico social Bussigny-VSC)	63	-	64
Services industriels	65	-	66
• Service des eaux	65	-	66
Conclusions			67
Tableau des sigles et abréviations	68	-	69

CONSEIL GENERAL

Etat des membres au 31 décembre 2015

Bartolucci Marielle	Baumgartner Felix	Baur Christian
Bolognese Giorgio	Bruderer Martine	Calvi Livio
Camba José Manuel	Cassetta Nicola	Cattano Vincenzo
Chevalley Annedominique	Cochard Anita	Cuérel Claudine
David Pierre	Denoréaz Daniel André	Emery Françoise
Emery Jean-Philippe	Emery Michel	Escasain Marie-Ange
Favez André	Favre Jean-François	Ferri Nathalie
Fontaine Jacques	Forestier Jean-Daniel	Girardet Claudine
Gorjao Horacio	Grünenfelder Dominique	Hasenauer Isabelle
Jan Eric	Jenny Yvette	Komi Tahirou
Kortchnoï Igor	Lancia Claude	Mamin Yvette
Marendaz Alain	Medugno Antonio	Michon Zumbrunnen Danielle
Mini André	Mobilia Angelo	Monnier Antonina
Monnier Stéphane	Perna Claudio	Perna Illuminata
Pernet Jacqueline	Perrudet Jacques-Edouard	Petruzzi Marco
Pezzani Jean-Marc	Poget Margarete	Porchet Anne-Marie
Porchet Pascal	Riche Alain	Rochat Françoise
Romon Cédric	Romon Florian	Romon Jacques
Romon Monique	Salomon Pezzani Madeleine	Schmid Nadia
Strub Bruno	Zumbrunnen Jean-Jacques	Zürcher Jean-Daniel

Le Conseil général compte 60 membres au 31 décembre 2015.

Composition du bureau du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Président	:	M.	Nicola Cassetta
Vice-Président	:	M.	Daniel-André Denoréaz
Scrutateurs	:	Mme	Marielle Bartolucci
		Mme	Isabelle Hasenauer
Scrutatrices-suppléantes	:	Mme	Nicole Cattano
		M.	Nathalie Ferri
Secrétaire	:	Mme	Anita Cochard

Composition du bureau du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015

Président	:	M.	Nicola Cassetta
Vice-président	:	M.	Daniel-André Denoréaz
Scrutatrices	:	Mme	Marielle Bartolucci
		Mme	Isabelle Hasenauer
Scrutateurs-suppléants	:	Mme	Nathalie Ferri
		M.	Pascal Porchet
Secrétaire	:	Mme	Anita Cochard

Commissions du Conseil général

(état au 30.06.2015)

Gestion (par tournus) du 01.07.2014 au 30.06.2015			Recours en matière d'impôts (pour la législature 2011-2016)		
M. André	Favez	Président	M. J.-Ed.	Perrudet	
M. J.-Ed.	Perrudet	Membre	M. Michel	Emery	
M. J.-M.	Camba	Rapporteur	M. Jean-J.	Zumbrunnen	
M. V.	Cattano	Suppléant	M. Eric	Jan	
Conseil intercommunal ARASOL (pour la législature 2011-2016)			Conseil intercommunal ORPC (pour la législature 2011-2016)		
M.	Jean-Daniel	Zürcher	M. Jacques	Romon	
M.	Jean-Philippe	Emery	M. Pierre	David	
Conseil intercommunal Police Ouest (pour la législature 2011-2016)					
M.	Jean-J.	Zumbrunnen			
M.	Cédric	Romon			

Commissions du Conseil général

(état au 31.12.2015)

Gestion (par tournus) du 01.07.2015-30.06.2016			Recours en matière d'impôts (pour la législature 2011-2016)		
M. J.-Ed.	Perrudet	Président	M. J.-Ed.	Perrudet	
M. J.- M.	Camba	Membre	M. Michel	Emery	
M. V.	Cattano	Rapporteur	M. Jean-J.	Zumbrunnen	
M. I.	Kortchnoï	Membre	M. Eric	Jan	
M. C.	Perna	Suppléant			
Conseil intercommunal ARASOL (pour la législature 2011-2016)			Conseil intercommunal ORPC (pour la législature 2011-2016)		
M.	Jean-Daniel	Zürcher	M. Jacques	Romon	
M	Jean-Philippe	Emery	M. Pierre	David	
Conseil intercommunal Police Ouest (pour la législature 2011-2016)					
M.	Jean-J.	Zumbrunnen			
M.	Cédric	Romon			

Séances 2015 du Conseil général

8 préavis ont été présentés au Conseil général durant l'année 2015.

Décisions du Conseil général

Séance du 21 mai 2015

Présents : 40

Excusés : 20

Absent : 3

Préavis no 2/2015 soumettant la participation aux charges d'exploitation du nouveau centre sportif de Malley

Le Conseil général accepte le préavis No 2/2015 tel que présenté par la Municipalité, moins une abstention.

Préavis no 3/2015 concernant une demande de crédit de Fr. 29'592.00 pour le financement d'une armoire rotative

Le Conseil général accepte le préavis No 3/2015 tel que présenté par la Municipalité, moins 3 abstentions.

Séance du 25 juin 2015

Présents : 37

Excusés : 21

Absents : 4

Démission : M. Carmelo Buemi.

Préavis no 1/2015 concernant les comptes et le rapport de gestion pour 2014

Le Conseil général accepte le préavis 1/2015 tel que présenté par la Municipalité, à l'unanimité.

Préavis no 5/2015 concernant l'autorisation de créer une fondation pour le théâtre Kléber-Méleau

Le Conseil général accepte le préavis no 5/201 tel que présenté par la Municipalité, à l'unanimité.

Préavis no 6/2015 concernant une demande de crédit de Fr. 184'000.00 pour la construction d'un nouveau tronçon du nouveau collecteur EC/EU dans le secteur de la Pierreire

Le Conseil général accepte le préavis no 6/2015 tel que présenté par la Municipalité, à l'unanimité.

Préavis no 7/2015 concernant le règlement du Conseil général

Le Conseil général accepte le préavis no 7/2015, corrigé et avec les modifications apportées.

Séance du 3 décembre 2015

Présents : 39

Excusés : 19

Absent : 1

Démission : M. André Grünenfelder

Préavis no 8/2015 concernant la fixation des indemnités et des vacances de la Municipalité pour la législature 2016-2021

Le Conseil général accepte le préavis no 8/2015 tel que présenté par la Municipalité, moins quatre abstentions.

Préavis no 9/2015 concernant le budget 2016

M. J.-Ed. Perrudet présente un amendement par la commission de gestion qui propose de mettre les heures des membres des commissions ad'hoc à Fr. 40.00 en lieu et place de Fr. 35.00 comme à ce jour.

Le Conseil général accepte le préavis no 9/2015 tel que présenté par la Municipalité, avec l'amendement, moins un avis contraire et 9 abstentions.

* * * * *

Commissions du Conseil général

Les heures effectuées par les membres du Conseil, au cours de l'année 2015, se répartissent ainsi :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Présidence y c. votations	33.25	18.00	34.00
Secrétaire y c. votations	106.50	62.00	75.25
Commissions	190.00	127.25	104.50
Commission de recours	18.50	34.00	0.00
Bureau électoral	61.75	45.75	30.50

Votations et élections

L'assemblée de Commune a été convoquée à 4 reprises en 2015 pour des votations fédérales, cantonales et communales.

Le taux de participation communal moyen a subi la même tendance que le Canton.

- Villars-Ste-Croix : 44.42 % de participation moyenne en 2015 (65.66 % en 2014)
- Canton de Vaud : 42.55 % de participation moyenne en 2015 (55.80 % en 2014).

L'administration communale contrôle tous les votes rentrés jusqu'au vendredi précédant le scrutin à 12.00h. et transmet une liste des votants, ainsi que les votes, au bureau électoral pour le dépouillement.

A noter que ce système n'empêche pas les électeurs de se rendre le dimanche matin au bureau de vote pour déposer leurs bulletins dans l'urne comme précédemment.

Le bureau de vote est ouvert, lors de chaque consultation, le dimanche de 10.30h. à 11.30h.

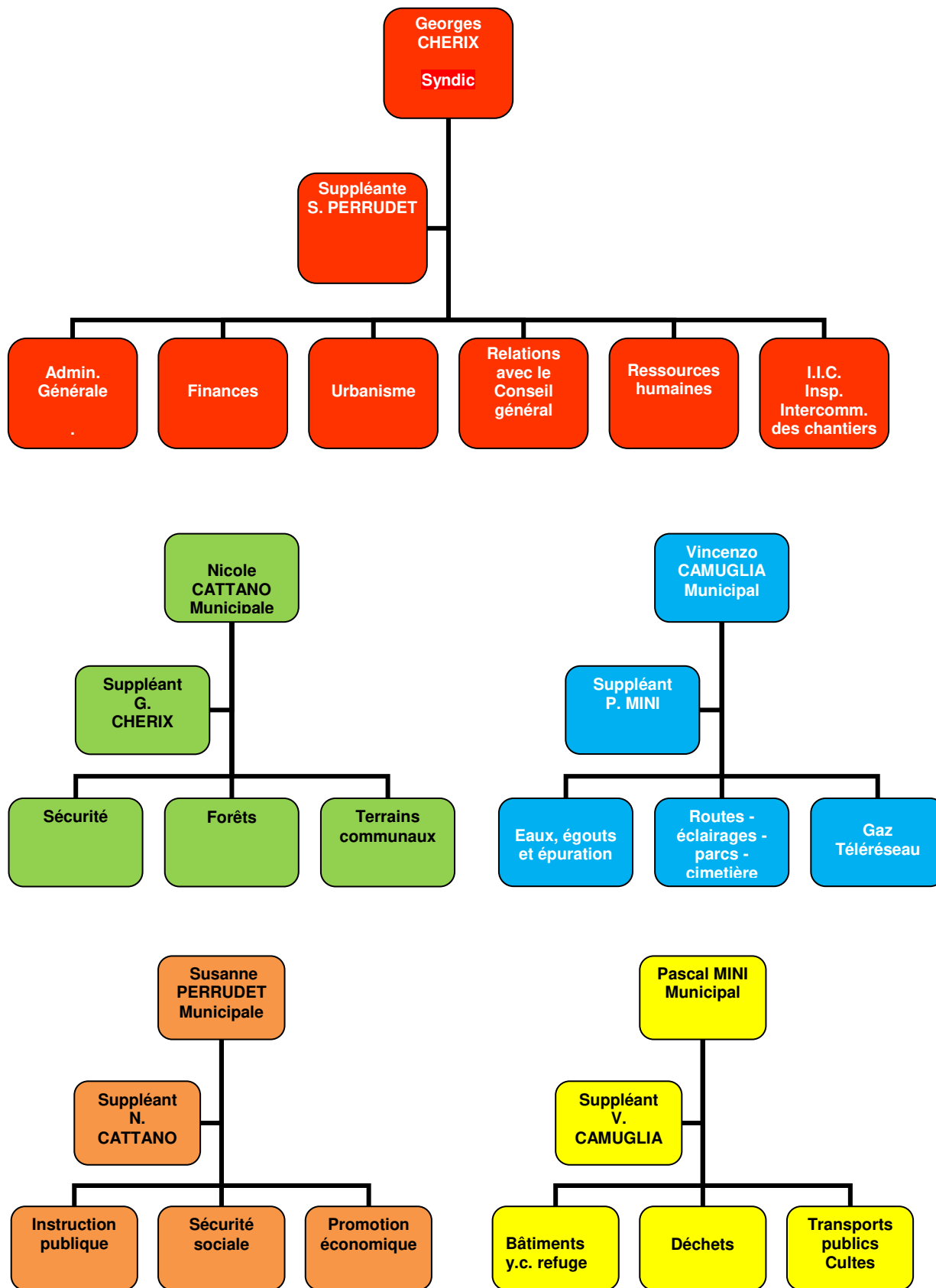
Initiatives et référendums

Au cours de l'année, le bureau du greffe municipal a contrôlé les signatures pour les initiatives et référendums suivants :

- initiatives fédérales : 26 listes enregistrées dont 32 signatures valables
- initiatives cantonales : néant
- référendums fédéraux : 8 listes enregistrées dont 9 signatures valables.

MUNICIPALITE

REPARTITION DES DICASTERES AU 31 DECEMBRE 2015



Principales tâches des différents dicastères

1. Administrations générale :

- gestion du personnel
- relations avec le Conseil général
- relations avec les organes cantonaux et intercommunaux
- secrétariat de la Municipalité
- délivrance des actes émanant de la Municipalité (actes de mœurs)
- réservation des salles communales
- organisation des élections communales et votations
- gestion des archives communales
- transports publics

2. Finances :

- tenue des comptes communaux
- gestion du budget
- facturation de diverses taxes et impôts communaux
- suivi du contentieux
- gestion de la trésorerie courante et des emprunts

3. Domaines et bâtiments

- gestion des parcelles agricoles communales et des droits de superficie
- gestion des forêts communales en collaboration avec le garde forestier
- gestion et entretien du refuge forestier Le Trésy II
- gestion et entretien du patrimoine immobilier de la commune

4. Travaux

a) Urbanisme :

- suivi des constructions et des mises à l'enquête
- participation aux structures intercommunales (SDOL et PALM)

b) Routes, parcs, égouts :

- suivi de l'entretien des routes, des parcs et des collecteurs
- suivi des différents travaux qui se déroulent sur la commune

c) Ordures :

- gestion du ramassage des différents déchets de la commune
- contrôle de la gestion de la déchèterie intercommunale

5. Instruction publique et cultes :

a) Instruction publique :

- relations avec les enseignantes du collège
- participation aux structures intercommunales pour les écoles
- conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois

b) Cultes :

- gestion des cultes en collaboration avec les pasteurs

6. Police, protection civile et défense incendie :

a) Police:

- participation au comité de direction de la Police de l'Ouest
- suivi du bon fonctionnement du contrôle des habitants

b) Protection civile et défense incendie :

- participation à la commission intercommunale du SDIS Sorge
- participation au comité de direction de l'ORPCi

7. Sécurité sociale :

- participation aux structures intercommunales
- accueil de jour des enfants
- conférence de Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois

8. Services industriels :

- gestion et entretien du réseau d'eau potable et du gaz
- suivi et planification des différents chantiers
- gestion du financement du service
- Entente intercommunale des eaux – Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix (EIEVMV).

* * * * *

Vice-Syndicature de la Municipalité

M. Pascal Mini
du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2016

Secrétaire municipale

Mme Vivette Pilloud

Séances hebdomadaires de la Municipalité

lundi à 16.30h.

* * * * *

Election municipale complémentaire

Suite à la démission de M. Roger Romon, Municipal, avec effet au 14 juillet 2015, une élection complémentaire s'est déroulée en date du 13 septembre 2015. Mme Nicole Cattano a été élu à l'issue de ce scrutin.

* * * * *

La Municipalité a tenu 42 séances ordinaires en 2015 (42 en 2014); certaines séances se sont déroulées en présence de tiers. Elle a, en outre, été représentée dans les séances des commissions du Conseil ou des délégations au niveau local, intercommunal, régional ou cantonal, notamment en rapport avec les dossiers ci-après :

- Personnel communal.
- Réunions des autorités du district.
- Union des communes vaudoises (UCV).
- Association de communes vaudoises (AdCV).
- Transports publics (T-L et Carpostal).
- Relations avec sociétés locales.
- Entreprise Bobst - relations avec direction.
- Naturalisations d'administrés.
- Finances communales.
- Gestion des forêts.
- Gestion du refuge forestier.
- Gestion des bâtiments communaux.
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL).
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Promotion économique régionale.
- Développement PPA "En Coulaye", "La Pierreire" et "Les Abreuvoirs".
- Projets de nouvelles constructions privées et transformations constructions existantes.
- Aménagements routiers.
- Aménagement d'un trottoir le long de la Route de Sullens (RC313b)
- Gestion des déchets - organisation du calendrier.
- Réseau communal des égouts.
- Transports scolaires.
- Relations avec le SDIS "Sorge".
- Organisme régional de protection civile.
- Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" - Comité de Direction.
- Contrôle des habitants.
- Travailleur social de proximité - Plateforme prévention jeunesse Ouest lausannois.
- Action sociale régionale.
- Transports Handicap.
- Organisation sanitaire régionale.
- Réseau communal de distribution d'eau et état sanitaire des eaux.
- Entente intercommunale des eaux Vuflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix (EIEVMV).
- Distribution du gaz.

Municipalité – Tableau des vacances et jetons de présence extérieurs

	Georges Cherix	Vincenzo Camuglia	Roger Romon	Pascal Mini	Susanne Perrudet	Nicole Cattano
Vacations						
Heures effectuées	457.50	125.50	75.00	123.50	151.50	63.50
Vacations brutes	20'679.00	5'672.6	3'390.00	5'582.20	6'847.80	2'870.20
Forfait						
Heures effectuées	360.00	240.00	120.00	240.00	240.00	70.00
Forfait brut	16'277.75	10'851.85	8'129.60	10'851.85	10'851.85	3'164.40
Total brut	36'956.75	16'524.45	11'520.10	16'343.05	17'699.65	6'034.60
Jetons présence (versés à la Commune)						
ORPC			876.00	79.00		718.00
UCV	777.20					
EIEVMV	540.00	465.00				
LAUSANNE REGION APREMADOL					600.00 700.00	
Total	1'317.20	465.00	876.00	79.00	1 300.00	718.00

Pour les Municipaux, selon le préavis municipal N° 6/2010, le tarif horaire des vacances et le forfait ont été établis comme suit, dès le 1^{er} juillet 2011 :

- Forfait : Fr. 14'400.-- pour le syndic et Fr. 9'600.-- pour les municipaux + 13.04 % indemnités pour les vacances. Monsieur Romon a reçu une indemnité de départ.
- Tarifs horaires des vacances : Fr. 40.-- + 13.04 % indemnités pour les vacances.

Le tarif est indexé au 1^{er} janvier de chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation au 30 octobre de l'année précédente.

Mme Perrudet, en charge du dicastère social, touche directement ses jetons de présence de l'ARASOL, dont elle est présidente. Ces heures ne sont pas comptabilisées dans le tableau ci-dessus.

Tableau de répartition des heures de vacances par dicastère

Dicastères	Georges Cherix	Pascal Mini	Vincenzo Camuglia	Roger Romon	Nicole Cattano	Susanne Perrudet	Total	%
Administration	103.00	12.00	7.50	6.50	1.00	25.50	155.50	15.60
Transports publics	38.00	6.50	6.00	0.00	3.50	3.50	57.50	5.77
Finances	29.00	11.00	6.00	1.00	3.50	0.00	57.00	5.72
Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Forêts	0.00	0.00	0.00	10.50	12.00	0.00	22.50	2.25
Refuge forestier	3.50	26.00	3.50	2.00	0.00	2.00	37.00	3.71
Bâtiments communaux	3.50	38.50	17.00	3.50	0.00	8.00	70.50	7.07
Urbanisme	241.00	9.00	28.00	5.50	6.50	5.00	295.00	29.60
Routes	7.50	0.00	17.50	5.50	0.00	0.00	30.50	3.06
Parcs/places	0.00	4.50	3.50	0.00	0.00	0.00	8.00	0.80
Déchets	2.50	9.00	7.00	0.00	0.00	0.00	18.50	1.85
Egout/épuration	2.50	1.00	7.00	1.00	0.00	9.50	21.00	2.10
Instructions publiques	0.00	1.50	0.00	0.00	0.00	7.00	8.50	0.85
Cultes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Police	0.00	2.50	0.00	25.00	29.50	0.00	57.00	5.72
Défense incendie	0.00	0.00	0.00	9.50	3.00	0.00	12.50	1.25
Protection civile	0.00	2.00	0.00	5.00	3.00	0.00	10.00	1.00
Sécurité sociale	6.00	0.00	2.00	0.00	0.00	86.00	94.00	9.43
Services industriels	5.50	0.00	20.50	0.00	0.00	0.00	26.00	2.60
Total des heures 2015	457.50	123.50	125.50	75.00	63.50	151.50	996.50	100
En %	45.91	12.39	12.59	7.52	6.37	15.2	100	
Total en CHF	20'679.00	5'582.20	5'672.60	3'390.00	2'870.20	6'847.80	45'041.80	
Forfait 2015	16'277.75	10'851.85	10'851.85	8'129.60	3'164.40	10'851.85	60'127.30	
Total Indemnités Municipaux	36'956.75	16'343.05	16'524.45	11'520.10	6'034.60	17'699.65	105'169.10	
Total Vacances 2014	554.50	106.00	195.00	164.00	0.00	157.00	1176.50	

Dans les comptes par nature, à la rubrique 300

Autorités et commissions, nous avons	123'512.90
./. Vacances et forfait Municipaux (chiffre ci-dessus)	- 105'169.10
./. Indemnités Conseil Général (c/100.300.1)	- 16'418.80
./. Jetons présence remboursés (c/650.300 - 700.300 - 660.300)	- 1'925.00
Solde	0.00

Bureau intermunicipal

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mesdames et Messieurs les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2015 :

- 4 fois, sous la présidence de M. Georges CHERIX, Syndic de Villars-Ste-Croix
- 3 fois, sous la présidence de M. Alain CLERC, Syndic de St-Sulpice

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- Cap sur l'Ouest Lausannois 2016 – Création d'un fonds de réserve et pérennisation de la dite manifestation, etc.
- Musée informatique BOLO – Point de la situation
- Théâtre Kléber-Méleau - Informations sur la création d'une fondation, budgets, journée de passage de témoin entre MM. Mentha et Porras, etc.
- PubliBike – Subvention (référence au dernier versement effectué en 2013)
- Contrôle énergétique dans les bâtiments – Création/Validation d'un formulaire à annexer lors de la délivrance du permis d'habiter
- Affichage culturel et électoral – Contrat avec la SGA
- Postulats (1 venant du parti des Verts de Renens et l'autre du parti socialiste des communes de l'Ouest Lausannois) pour un Ouest Lausannois fort, et étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges
- Groupe technique Chavannes lors de séances PDI
- Points soulevés par MM. Kaelin, Gorgerat et Tendon sur la collaboration entre communes au niveau de l'Ouest Lausannois (ex. restructuration convention SDOL, PoOuest, etc.).
- Règlement pour les émoluments de construction
- Budget PoOuest 2016
- SDOL : - Budget 2016
- SDOL-PALM-TL – Informations diverses (séance du 14.01.2015 avec les chefs de service de l'Urbanisme, paiement pour les études sur les BHNS, PALM 2016, état sur la RC1, procédure approbation plans tram T1, etc.).
- IIC : Approbation des comptes + rapport d'activité 2014 / approbation du budget 2016
- Résiliation de la convention de collaboration avec la SUVA – Mandat de surveillance des chantiers à l'ICC-OL
- Les 50 ans de la Fondation ProFa – Contribution des communes liée à cet événement
- UCV / RIE III / Parascolaire
- Equipement de défibrillateurs dans les communes (nombre, etc.)
- Célébration de l'élection de M. Parmelin au Conseil Fédéral
- Vice-présidence du Gropil jusqu'à la fin de la législature
- Paiement des heures supplémentaires de Mme Ariane Widmer

La séance BI du 03 mars 2015, a été consacrée à une rencontre annuelle entre les syndics et les députés de l'Ouest Lausannois et à laquelle a été invitée Mme la Préfète Anne Marion Freiss. Il a été débattu notamment des points suivants : Présentation des dossiers axes forts concernant l'Ouest Lausannois, à savoir : Tram 1^{er} étape, Flon-Renens – Tram 2^{ème} étape, Renens-Bussigny-Villars-Ste-Croix – BHNS, Prilly-Renens-Crissier - Centre sportif de la Patinoire de Malley - Rénovation de la patinoire et création d'une piscine couverte - Taxe sur la plus-value des futurs plans de quartiers et autres qui se développeraient dans les communes de l'Ouest Lausannois, etc.

La 2^{ème} partie de la séance BI du 22 avril 2015, a été consacrée au Budget PoOuest 2016, en présence de MM. Frédéric Schaer, Commandant, et Michel Farine, Président de PoOuest.

La séance Budget SDOL 2015, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, a eu lieu le 10 juin 2015, de 08h.00 à 10h.00, dans les locaux du SDOL, en présence de Mme Ariane Widmer, Cheffe du SDOL.

La 1^{ère} partie de la séance BI du 1^{er} septembre 2015, a été consacrée à la résiliation de la convention de collaboration avec la SUVA, en présence du Dr. Marc Truffer, Directeur chef de division de la SUVA.

Cette fin d'année marquant le départ/démission de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens, nous tenons à le remercier chaleureusement de l'engagement qu'il a témoigné tout au long de son mandat politique et formulons nos meilleurs vœux pour la suite de ses futures activités.

De même, nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant, M. Jean-Pierre Rochat, Vice-Syndic, qui assurera l'intérim jusqu'à la fin de cette législature.

Fabienne Sciboz, secrétaire du BI.

* * * * *

Rencontre avec la Municipalité de Crissier

La rencontre annuelle des Municipalités de Crissier et Villars-Ste-Croix, organisée dès 1994, s'est déroulée au restaurant Discovery à Crissier, le 30 novembre 2015.



Préfecture du district

Mme la Préfète Anne Marion Freiss a procédé à l'examen des registres et documents de l'administration communale le 23 novembre 2015. A cette occasion, les différents registres communaux et documents mentionnés ci-après ont été reconnus régulièrement et parfaitement tenus :

Les registres des procès-verbaux

- a) de la Municipalité
- b) du Conseil général
- c) des votations et élections.

* * * * *

Réception des nouveaux habitants / fête du four à pain et joutes sportives

Pour la onzième année consécutive et grâce au dévouement des membres de la société de Gym hommes, la Municipalité a eu le grand plaisir, lors de la Fête du four à pain et des joutes sportives du 5 septembre 2015, de pouvoir offrir un apéritif à toute la population et faire connaissance avec les nouveaux résidents. A cet effet, la Municipalité a organisé une petite séance d'information qui a rencontré un vif succès auprès des personnes présentes.

Noël des Aînés

Le 11 décembre 2015 a eu lieu la 14^{ème} soirée du Noël des Aînés. Une centaine de personnes ont pris part à cet événement, agrémenté par la chantée des élèves des classes de Villars-Ste-Croix. La fondue chinoise, préparée par la Boucherie Rochat de Cossonay et servie par le personnel communal assisté de 3 personnes pleines de bonne volonté, a régalé tous les convives.



Pour le passeport traditionnel, 1'338 enfants (1'167 en 2014) âgés de 10 à 15 ans ont pu participer aux activités proposées. Le passeport "farniente" a permis à 427 enfants (319 en 2013) de 13 à 15 ans d'avoir droit aux transports publics, piscines, musées et trois entrées au cinéma.

- Coût effectif passeport traditionnel : Fr. 66.20
- Prix de vente officiel : Fr. 45.00 pour 1^{er} enfant (Fr. 35.00 à Villars-Ste-Croix)
Fr. 40.00 pour les suivants (Fr. 30.00 à Villars-Ste-Croix)
12 passeports vendus
- Coût passeport farniente: Fr. 25.00
- Prix de vente officiel : Fr. 25.00 (idem à Villars-Ste-Croix)
deux passeports vendus.

Dons, aides, participations, soutien à des institutions, sociétés et manifestations :

Par dons et subventions, la Commune a apporté un soutien financier aux sociétés locales, manifestations régionales et diverses institutions de bienfaisance, notamment à :

• Harmonie du Pontet	Fr.	5'800.00
• Participation au déficit du CIGM (Centre glace Malley)	Fr.	3'500.00
• Théâtre Kléber-Méleau	Fr.	1'000.00
• Morges-Natation, soutien à 8 membres domiciliés à Villars-Ste-Croix	Fr.	800.00
• Dons aux sociétés locales pour diverses manifestations	Fr.	600.00
• Ensemble hospitalier de la Côte	Fr.	500.00
• Judo Jujitsu Club Bussigny, soutien à 3 membres domiciliés à Villars-Ste-Croix	Fr.	300.00
• Bobst Group SA, prix du mérite	Fr.	300.00
• Renens-natation, soutien à 2 membres domiciliés à Villars-Ste-Croix	Fr.	200.00
• Fanfare des Aînés Aclens	Fr.	200.00
• EBC Echallens Basket-club, soutien à 2 membres domiciliés à Villars-Ste-Croix	Fr.	200.00
• Forward-Morges, soutien à 1 membre domicilié à Villars-Ste-Croix	Fr.	100.00
• Stade-Lausanne athlét., soutien à 1 membre domicilié à Villars-Ste-Croix	Fr.	100.00
• BBC Cossonay, soutien à 1 membre domicilié à Villars-Ste-Croix	Fr.	100.00
• Association des amis du musée Baud	Fr.	50.00
• Musée Encre & Plomb	Fr.	50.00

* * * * *

Voeux

La Municipalité a adressé voeux et fleurs ou cadeaux pour dix naissances, quatre octogénaires et un nonagénaire.

* * * * *

Subvention vélos électrique

Deux personnes ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un vélo électrique.

* * * * *

Cours informatiques

L'année 2015 a eu le plaisir de compter à nouveau sur l'organisation, par des moniteurs bénévoles et motivés, de 8 cours informatiques. Une vingtaine de personnes, domiciliées à Villars-Ste-Croix ou dans les communes voisines, ont pris part à ces cours qui se déroulent dans le local informatique situé au rez-de-chaussée de la maison de commune. Un grand merci à tous les bénévoles !

* * * * *

Cartes journalières CFF

La Municipalité de Bussigny acquiert 4 abonnements et vend les cartes journalières au prix de Fr. 40.00. Elles sont à disposition des habitants de Bussigny, Villars-Ste-Croix et Bremblens et sont mises en vente, le 1^{er} du mois pour le mois suivant, au guichet du greffe municipal de Bussigny. Elles ne peuvent être réservées. Elles sont remises contre paiement à la première personne qui se présente au guichet du secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture. Elles ne peuvent pas être remboursées en cas de vol, de perte ou de non utilisation. Elles ne sont pas remplacées. Le commerce d'intermédiaire est interdit. Leur disponibilité est consultable en tout temps sur le site www.bussigny.ch, onglet « mobilité et transports ».

TRANSPORTS PUBLICS

Notre commune bénéficie du service de Carpostal no 91 qui relie, 14 fois par jour en semaine et 7 fois le samedi, la gare de Bussigny au centre de notre village.

La commune est également desservie par la ligne T-L 56. Cette ligne relie Crissier-Centre à Mex, en passant par Villars-Ste-Croix, à 9 reprises par jour en semaine. En raison d'une trop faible fréquentation, ce service a malheureusement été supprimé mi-décembre 2015.

La commune bénéficie par ailleurs de Taxibus. Ce service permet des déplacements en dehors des heures habituelles des transports publics ou dans les zones à faible densité démographique. Le coût supplémentaire est de Fr. 2.- en journée et soirée (Fr. 4.- de minuit à 6h.). La réservation doit être faite une ½ heure à l'avance au 0800 805 805.

Depuis la Croix-du-Péage, nous pouvons également emprunter la ligne 17, bus qui va jusqu'à Lausanne Georgette via la gare de Renens. Sa fréquence est toutes les 15 minutes.

Et enfin, le Bus pyjama : 30 départs de Lausanne vers plus de 60 communes les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche (www.service-pyjama.ch).

Tous les horaires sont disponibles sur www.t-l.ch et www.carpostal.ch.

FINANCES

Analyse et commentaires concernant les résultats comptables

Résumé des comptes des trois dernières années (en milliers de Fr.)

	Comptes		
	2015	2014	2013
Revenu	5'138	4'577	4'525
Charges de fonctionnement	-3'921	-3'915	-3'674
Marge d'autofinancement	1'217	662	851
Amortissements :			
- portés au budget	-52	-27	-89
- complémentaires	-664	-61	-372
Total des amortissements	-716	-88	-461
Prélèvement/Attributions aux réserves :			
- obligatoires	-758	-61	-129
- complémentaires	265	-503	-252
Total des prélèvements/attributions aux réserves	-493	-564	-381
Résultat net	8	10	9

Le résultat des comptes de l'exercice 2015 présente un excédent des revenus de CHF 7'802.83 après amortissements budgétaires, attributions aux fonds de réserve et amortissements complémentaires décidés au boucllement.

La marge d'autofinancement, appréciable, de CHF 1'217'102.90 permet de couvrir les charges communales et est suffisante pour couvrir les investissements en cours. Il est à préciser que cette marge d'autofinancement comprend notamment des recettes conjoncturelles, telles que les taxes d'introduction d'égout et les taxes d'introduction d'eau ainsi que l'encaissement des charges communautaires pour un montant total de CHF 915'464.75.

D'autre part, dans ces résultats, il y a également des recettes qui ne sont pas ponctuels (droit de mutation – impôt sur les gains immobiliers) et dits éléments n'auront pas la même ampleur lors des exercices futurs.

L'un des éléments négatifs pour l'année 2015 est l'impôt sur le bénéfice des personnes morales qui est en chute libre. A court terme, cet impôt pourrait reprendre quelque couleur, mais à moyen terme (2018-2020), la baisse sera encore plus forte.

La provision 2014 pour la facture sociale a été supérieure de CHF 151'455.25 au montant du décompte final. Par contre sur la péréquation, nous avons dû payer un montant complémentaire de CHF 69'733.00.

En résumé, avec des charges et des produits pratiquement stables en 2015 par rapport à 2014, on constate que les comptes du ménage communal restent sains. Dans un proche avenir, l'évolution de nos comptes va probablement dépendre un peu plus de notre développement territorial et démographique. On ne peut que souhaiter une évolution positive de ces deux sources de revenus.

Concernant les investissements, nous vous laissons le soin de consulter le « tableau des investissements » dans les comptes remis en annexe.

Etat du portefeuille au 31.12.2014
(c. 9153.0)

Nbre	Désignation des valeurs	Valeur au cours du 31.12.2014	Valeurs comptables
2	Action nom CHF 1000 Cridec Centre de Ramassage	Pour mémoire	1.00
1	Action nom. CHF 500 Centre Intercomm. De la Glace de Malley	Pour mémoire	1.00
250	Cap Prt nom CHF Maison de la vigne et du vin vaudois	Pour mémoire	1.00
2	Act. CHF 250 « Nouv » Transports publics Régions Lausannoise S.A.	Pour mémoire	2.00
33	Act. Nom CHF 800 Valorsa S.A. Penthaz	Pour mémoire	1.00
2	Act. Priv. CHF 250 Transports publics Régions Lausannoise S.A.	Pour mémoire	2.00
1000	Cap Prt nom CHF Association forestière vaudoise et du Bas-Valais	Pour mémoire	1.00
10	Act. Nom « B » CHF 100 CGN Comp. Générale de navigation sur le Lac Léman	50.00	50.00
1	Act. Nom CHF SVN Romande Energie Holding S.A., Morges	1'002.00	0.00
85	Act. Nom. CHF 10.— Holdigaz S.A., Vevey	<u>12'325.00</u>	<u>850.00</u>
	Total	13'377.00	909.00

Ce portefeuille n'a pas subi de changement et faisant partie du patrimoine administratif, ces valeurs doivent figurer à la valeur vénale mais au maximum à la valeur nominale.

Impôts

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Nombre d'habitants	709	673

Taux d'imposition	59 %	59 %
Revenu d'impôt structurel (1)	2'252'851.63	2'814'616.97
Valeur du point d'impôt Structurel	38'184	47'705.38
Valeur du point d'impôt structurel par habitant	53.86	70.89

- 1) Ce montant comprend les Impôts :
- sur le revenu des Personnes physiques
 - sur la fortune des Personnes physiques
 - sur le bénéfice des Personnes morales
 - sur la capital des Personnes morales
 - à la source
 - complémentaires sur immeuble des Personnes morales
 - Fonciers

Impôts moyens encaissés par habitant des personnes physiques uniquement	2'707.65	3'108.96
---	----------	----------

Endettement par habitant

Actifs disponibles et débiteurs (AD)	3'077'456.83	3'627'041.90
Endettement total (ET)	2'045'436.01	3'613'674.03
	<hr/>	<hr/>
Fortune nette	1'032'020.82	13'367.87

Fortune nette par habitant	1'455.60	19.87
----------------------------	----------	-------

Endettement total par habitant	2'884.95	5'369.50
--------------------------------	----------	----------

Intérêts passifs	3'872.50	14'709.42
-------------------------	----------	-----------

Intérêts par habitant	5.46	21.86
-----------------------	------	-------

Coût des prestations à la population sur entrées d'impôts

Total des revenus d'impôts (revenus nets sans la redevance Romande Energie)	2'805'979.83	3'055'552.63
Coût de la péréquation nette	-718'645.00	-653'407.00
Coût de la Police (Ouest lausannois et cantonale)	-206'391.00	-180'678.75
Coût de la facture sociale	-671'088.75	-978'797.00
	<hr/>	<hr/>

Solde pour ménage communal	1'209'855.08	1'242'669.88
----------------------------	--------------	--------------

Soit par habitant	1'706.42	1'846.47
-------------------	----------	----------

Coût par habitant pour péréquation, Police et facture sociale	2'251.23	2'693.74
---	----------	----------

DOMAINES

Terrains agricoles

Au 31.12.2015, la surface affermée aux agriculteurs de la Commune est de 39'745 m2.

Droits de superficie

Les huit parcelles industrielles cédées en droit de superficie à la Croix-du-Péage et au Mont-de-Faux représentent une superficie de 28'217 m2.

Inventaire des immeubles communaux au 31.12.2015

Parc. No	Désignation	Affectation	Surface m2	Estimation fiscale	Val.ECA indice 100
	Terrains				
	<u>Sur Villars-Ste-Croix</u>				
41	Au Village (parc. agricole)	Place-jardin	1'521	23'000	
64	Coulaye (parc. agricole)	Pré-champ	3'460	0	
84	Chenaillette (parc. agricole)	Pré-champ	3'015	2'400	
91	Les Dalles (parc. agricole)	Pré-champ	2'607	1'600	
99	Trésy (parc. agricole)	Pré-champ, bois	3'004	2'600	
100	Mauboux (parc. agricole)	Pré-champ, bois	7'501	4'200	
108	Les Dalles (parc. agricole)	Pré-champ	1'282	5'400	
117	Cerisiers Neyret (parc. agricole)	Pré-champ	5'395	4'300	
120	Fornache – Vignettaz (pl. de jeux)	Pré-champ	1'740	0	
125	Croix-du-Péage, droit de sup.	Bât., place jardin	4'962	200'000	
129	Le Sansy (parc. agricole)	Pré-champ	4'770	0	
132	Mont-de-Faux, droit de sup.	Bât., place jardin	3'794	239'000	
138	L'Hôpital (parc. agricole)	Pré-champ	7'190	5'800	
254	Croix-du-Péage, droit de sup.	Bât., place jardin	2'368	93'000	
256	Croix-du-Péage, droit de sup.	Bât., place jardin	5'393	215'000	
264	Croix-du-Péage, droit de sup.	Bât., place jardin	2'800	120'000	
274	Croix-du-Péage, droit de sup.	Bât., place-jardin	3'156	118'000	
277	Croix-du-Péage, droit de sup.	Bât., place jardin	2'400	90'000	
283	Croix-du-Péage, droit de sup.	Bât., place jardin	3'344	125'000	
			69'702	1'249'300	
	<u>Sur Cheseaux</u>				
540	Le Grand Pré	Pré-champ	2'390	0	
			2'390	0	

Parc. No	Désignation	Affectation	Surface m2	Estimation Fiscale	Val.ECA indice 100
	Immeubles				
12	Au Village (collège/salle gym).	Bâtiments	986		
	Au Village ((place de jeux et préau)	Place-jardin	3'471	0	3'936'292
42	Au Village (terrain foot)	Place-jardin	646	0	
45	Au Village (couvert et fontaines)	Bâtiment	45	0	61'295
53	Au Village (anc.loc. pompier)	Bâtiment	42		
		Place-jardin	45	0	
54	Au Village (ancien local laiterie)	Bâtiment	40	0	134'585
55	Au Village, Maison de Commune (appart./locaux cnaux)	Bâtiment	129		
		Place-jardin	142		1'075'076
64	Cimetière	Inculte	1'079	0	
129	Le Sansy, En Saugeon	Bâtiment services (appartements/poste)	3'082	1'860'000	3'413'045
199	Chapelle	Bâtiment	131	0	521'331
		Place-jardin	791	0	
232	La Fornache	Place jardin	2'901	0	
517	La Fornache (Chênes)	Pré-champs	162	0	
		Total place et jardin	14'349	1'860'000	

Parc. No	Désignation	Affectation	Surface m2	Estimation Fiscale	Val.ECA indice 100
	Forêts				
	<u>Sur Cheseaux</u>				
540	Le Grand-Pré	Bois	1'024	0	
	<u>Sur Villars-Ste-Croix</u>				
99	Trésy	Bois	2'623	0	
100	Mauboux	Bois	4'957	0	
101	Mauboux	Bois	23'808	7'200	
105	Mauboux	Bois-refuge	13'656	8'000	600'000
108	Les Dalles	Bois	18'883	5'400	
111	Trésy	Bois	1'571	500	
112	Trésy	Bois	1'430	600	
			66'928	21'700	
	<u>Sur Mex</u>				
333	Mont Riond	Bois	14'848	0	

	<u>Sur Cheseaux</u>			
540	Le Grand Pré	Bois	1'024	0
647	En Mariolet	Bois	1'997	1'500
648	En Mariolet	Bois	1'949	2'500
653	En Mariolet	Bois	1'702	2'500
654	En Mariolet	Bois	5'202	3'900
675	En Mariolet	Bois	3'362	2'500
677	En Mariolet	Bois	1'994	1'500
			17'230	14'400
	<u>Sur Crissier</u>			
1009	En Mariolet	Bois	1'800	900
1010	Bois de la Chasse	Bois	28'875	14'000
1014	En Plamont	Bois	2'809	1'400
1021	En Plamont	Bois	2'185	1'100
1023	En Plamont	Bois	454	200
1026	Bois Bourla	Bois	18'000	8'000
1040	Bois Bourla	Bois	4'220	0
1041	Bois Bourla	Bois	9'380	4'200
1058	En Plamont	Bois	2'380	1'200
1074	En Plamont	Bois	17'790	8'000
1080	En Plamont	Bois	6'570	3'000
1094	En Plamont	Bois	153	60
1274	La Rueyre	Bois	2'789	1'400
			97'405	43'460
	Soit un total des forêts		197'435	79'560

Rapport de M. Laurent Robert, garde forestier du Service intercommunal de la Venoge

La surface soumise au régime forestier et propriété de la commune est de 20 hectares. La possibilité annuelle de coupe est de 210 m³t (m³ tiges) pour permettre de garantir l'équilibre des âges de l'ensemble des peuplements. Tous ces éléments se trouvent dans le plan de gestion forestier qui a été révisé en 2014 et sanctionné par la Municipalité. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels "FSC" (Forest Stewardship Council, no 1253) et "PEFC" (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet soins aux rajeunissements 2012-2015

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

Subventions, projet de forêts protectrices 2012-2015

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et des deux Chamberonne sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière pouvant mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

Chablis sur propriétés privées

Pour freiner la propagation des bostryches dans les forêts publiques, il est indispensable que les propriétés privées soient aussi entretenues. Par conséquent, la Municipalité a décidé de prendre en charge les déficits laissés par les travaux sur les propriétés privées jouxtant nos parcelles forestières. A noter que les communes de Crissier, Sullens et Cheseaux se sont aussi engagées à financer les déficits après vente des bois. Durant cet exercice nous ne sommes pas intervenus dans le cadre de projet.

Organisation du service forestier communal

La commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Romon, Conseiller municipal; puis Mme Cattano, conseillère municipale ; l'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage, de débardage et de sylviculture ont été exécutés par une entreprise forestière répondant aux directives (MSST) de la commission fédérale de coordination pour la sécurité du travail.

Travaux entrepris durant l'année :**Plantations**

Zones de plantations forestières

(0 plant)

Grâce au rajeunissement naturel, nous n'avons pas eu recours aux plantations durant cet exercice.

Sylviculture et fauchage

(0 m²)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux de ce type dans le périmètre de ce projet.

Sylviculture et fauchage, projet forêts protectrice

(3000 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Aussi dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et lorsque les arbres atteignent une

hauteur de 2 mètres nous procédons chaque 5 ans à une sélection des tiges. Les fauchages pour la lutte contre les chardons sont inclus dans ce chapitre.

Exploitations forestières normales

(184 m3)

Durant cet exercice nous sommes intervenus:

- au Nord du Refuge de Cheseaux, sous forme d'éclaircie:hêtres
- en aval du Refuge de Cheseaux sous forme d'éclaircie:épicéas
- en amont du chemin le Tresy sous forme d'éclaircie:hêtres

Exploitations forestières forcées (chablis)

(9 m3)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le Garde forestier procède à une inspection officielle des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

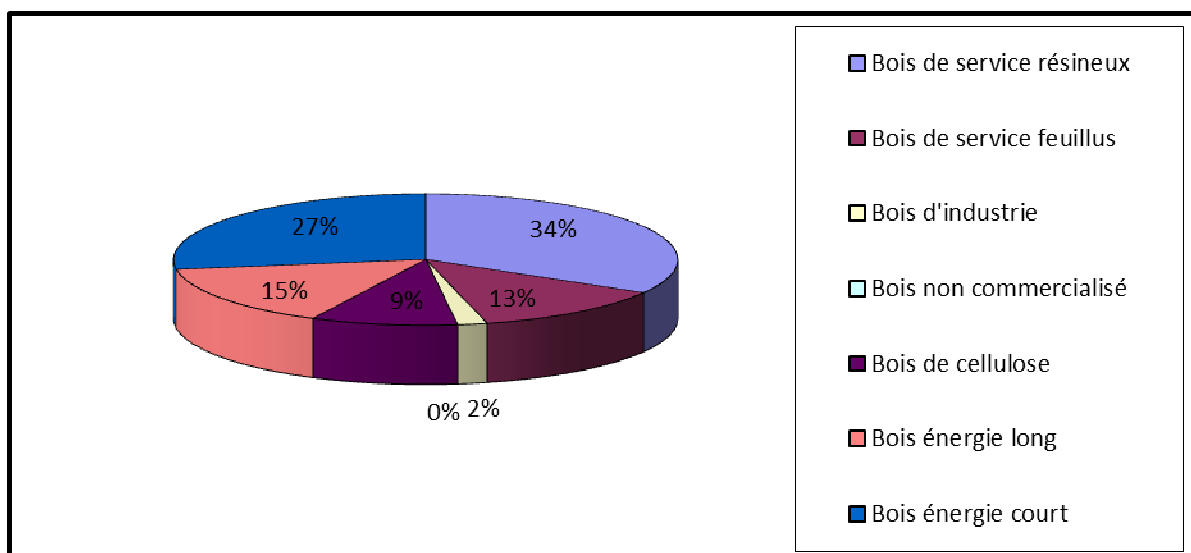
Projet de forêts protectrices 2012-2015

(73 m3)

Durant cet exercice nous sommes intervenus:

- sur la rive gauche de la Grande Chamberonne sous forme d'éclaircie: hêtres

Utilisation des bois



Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux

* * * * *

Vente de bois du 14 février 2015

	2015	2014	2013
- bois de feu	98 st.	100 st.	85 st.
- prix moyen du stère	Fr. 85.00	85.00	85.00

REFUGE DU TRESY II



Nous sommes dans la quatorzième année d'exploitation du refuge le Trésy II.

Détail des locations pour les années écoulées :

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2015	9	9	7	8	18	16	10	12	11	10	13	11	134
2014	7	5	10	10	18	18	13	14	16	9	14	14	148
2013	7	8	10	10	17	20	14	11	12	7	11	14	141

réparties comme suit :

• habitants Villars-Ste-Croix	80 réservations
• extérieurs	54 "
• utilisation communale	1 "
• sociétés locales	1 "

L'encaissement des locations pour 2015 se monte à Fr. 18'800.00 (Fr. 17'800.00 en 2014). Pour rappel, la location est de Fr. 100.-- pour les habitants de Villars-Ste-Croix qui ont droit à une location par année et par adulte à ce tarif préférentiel et Fr. 200.-- pour les personnes d'autres communes.

La Municipalité tient à remercier sincèrement la surveillante, Mme Amela Colic, qui va contrôler le refuge pendant le week-end. Depuis 2011, ce service est rémunéré au prix de fr. 30.00/surveillance. Les surveillances de la semaine sont assurées par le personnel communal.

BATIMENTS

Principaux équipements et travaux effectués en 2015 :

Collège

- Contrôle et entretien des installations de gymnastique
- Contrôle et entretien de l'installation de chauffage
- Contrôle et entretien de l'ascenseur
- Remplacement de la cuisinière de la salle des sociétés
- Pose du revêtement sur le chemin mis à ban derrière le collège
- Aménagements extérieurs sur le chemin mis à ban derrière le collège
- Remplacement des fenêtres et des stores des classes
- Réfection des installations électriques des classes et pose installation électrique pour stores
- Réfection de la peinture des classes
- Réparation de dégâts dus à l'eau
- Remplacement de la batterie de l'évier de la salle polyvalente

Maison de commune

- Datartrage chauffe-eau

Bâtiment de services

- Remplacement des fenêtres des salles de bains

Chapelle

- Contrôle et entretien de l'humidificateur

Fontaine couverte

- Entretien installations électriques.

Location des salles

Tarifs de location :

Salle polyvalente : Fr. 250.-- + forfait vaisselle Fr. 20.--
Salle sociétés : Fr. 140.-- + forfait vaisselle Fr. 10.--

Occupation des salles

Salle polyvalente - Usage gymnastique

- Gymnastique scolaire 26 périodes/semaine
- Groupements sportifs env. 6h./semaine

Par ailleurs, la salle a également été mise à disposition pour des entraînements ou répétitions :

- Académie suisse du cor des Alpes 12 répétitions de 2 heures
- Juniors FC Crissier (uniquement en hiver) 19 entraînements de 2 heures
- Juniors FC Bussigny (uniquement en hiver) 12 entraînements de 2 heures
- Jeunes de la commune, sous l'encadrement du TSP (travailleur social de proximité) en hiver uniquement 4 heures par semaine

Salle polyvalente – Usage polyvalent

- Manifestations publiques, sociétés locales, paroisse 8 occupations
- Réceptions privées 1 occupation
- Commune, écoles 2 occupations

Salle de sociétés et du pressoir

- Sociétés locales 8 occupations
- Privés 6 occupations
- Commune, écoles, divers 3 occupations

Ces salles sont en outre utilisées pour des leçons de musique à raison d'environ 8 heures/semaine et elles sont à disposition hebdomadairement des sociétés sportives locales.

Plan partiel d'affectation « En Coulaye »

Le chantier a débuté en septembre 2014, les travaux sont en cours. L'arrivée des premiers habitants est prévue début mars 2015.

Plan partiel d'affectation « Les Abreuvoirs »

Les permis de construire des immeubles A, B, C et D ont été délivrés en juillet 2014, celui de l'immeuble E en février 2015. Les travaux sont en cours.

Dossiers traités en 2015 :

Durant l'année, 15 demandes de permis de construire ont été déposées. Il s'agit de :

- modifications au règlement du PPA Cœur du Village
- équipements de sports et de jeux du PPA Cœur du Village
- 2 nouvelles stations transformatrices
- 3 piscines
- 2 locaux destinés à des activités artisanales, de dépôt et de services
- un bâtiment commercial
- équipements du PPA La Pierreire
- requalification de la route industrielle La Pierreire
- construction d'un immeuble de 11 appartements

- ajout d'un mini-silo et d'un cyclone à un bâtiment industriel
- isolation de l'enveloppe d'un bâtiment d'habitation

auxquels s'ajoutent une vingtaine de demandes d'autorisations municipales pour diverses constructions (sans mise à l'enquête).

* * * * *

Inspection intercommunale des chantiers

La prévention des accidents dus aux chantiers, selon le règlement du 22 mars 1989, est confiée depuis 1972 à l'Inspection intercommunale des chantiers, basée à Chavannes; elle assume cette tâche pour 9 Communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'activité principale de ce service est l'inspection des chantiers. L'inspection du travail ainsi que les tâches liées ont en effet été reprises dès cette date par l'Etat de Vaud et par les communes pour le registre des entreprises.

Rappel des tâches :

1. Prévention des accidents dus aux chantiers,
2. Prévention des accidents sur les chantiers,
3. Contrôle des cantines.

<u>A Villars-Ste-Croix</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Nombre de chantiers traités	32	30	27
Nombre de visites effectuées	30	22	17
Contrôle des grues et monte-charges de chantiers	7	3	1
Contrôle des cantines, métiers forains, chapiteaux spectacles	0	0	0

Travaux encore en cours au 31 décembre 2015 :

Construction de 5 immeubles d'habitation (PPA Les Abreuvoirs)

Agrandissement d'une villa à La Fornache
Construction de 8 immeubles d'habitants (PPA En Coulaye)
Construction de 5 bâtiments d'activités diverses (PPA La Pierre)
Agrandissement d'un bâtiment industriel à la Croix-du-Péage.

* * * * *

SCHEMA DIRECTEUR DE L'OUEST LAUSANNOIS

HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

L'Ouest lausannois est une région belle à vivre et en pleine expansion. Afin de coordonner et de guider leur développement en matière d'urbanisation et de transports, les huit Communes du district et le Canton ont élaboré un schéma directeur : le SDOL. Ce document de planification directrice donne une vision commune de l'aménagement urbain à long terme, en suivant des principes de développement durable et de concertation. Il vise notamment à améliorer le cadre de vie des habitants, à renforcer l'offre en transports publics, à préserver la campagne de l'étalement urbain, à favoriser la mixité des affectations et à garantir une saine diversification du tissu économique.

Le SDOL possède une valeur de contrat : en y apposant leur signature, les Communes ont pris l'engagement réciproque de poursuivre les démarches destinées à atteindre les objectifs fixés. Les études et projets conduits dans l'Ouest lausannois sont coordonnés avec les orientations prévues par le Plan directeur cantonal et par la politique des agglomérations de la Confédération.

MISSION DU BUREAU DU SDOL

Le bureau du SDOL est chargé de mettre en application les principes d'aménagement formulés dans le Schéma directeur. Il oriente ses actions sur les sites stratégiques d'agglomération et sur les études intercommunales ou transversales (transports, espaces publics, paysage, etc.). Suivant la nature des projets, il pilote ou accompagne les études qui forment autant d'annexes au Schéma directeur et servent à la révision des planifications communales. Il veille à la cohérence des différents projets de construction et de planification entre eux et s'assure de leur conformité avec les objectifs du SDOL, par l'intermédiaire du groupe ABC et de la cellule de pilotage technique qui fonctionnent sous sa responsabilité.

Le bureau du SDOL favorise le travail partenarial et la concertation. Il assure un rôle de plate-forme de coordination entre Communes ainsi qu'entre Canton et Communes. Il contribue à développer l'échange d'informations et une culture commune pour la conduite des projets.

Il assure aussi la consultation de tous les acteurs publics et privés concernés ainsi que la communication des projets tant auprès des partenaires que des habitants. En matière d'aménagement régional, il représente les Communes de l'Ouest lausannois et participe aux différents groupes de travail du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

GROUPE DE PILOTAGE EN 2015

Le Groupe de pilotage (Gropil) est composé de membres politiques et techniques des Communes, du Canton et de l'Agglomération.

Les Communes : M. Huguenin, présidente du Gropil, syndique de Renens / A. Clerc, syndic de St-Sulpice / G. Cherix, syndic de Villars-Sainte-Croix / A. Gillièron, syndic de Prilly / A. Gorgerat, syndic de Chavannes-près-Renens / P. Kaelin, syndic d'Écublens / M. Tendon, syndic de Crissier / C. Wyssa, syndique de Bussigny / A. Widmer, directrice du bureau du SDOL.

L'État de Vaud : Ch. Exquis, chef de service a.i. du SDT, DTE (jusqu'en septembre) et P. Imhof, chef de service du SDT, DTE / A. Rabinovich, SDT, DTE / P.-Y. Gruaz, chef de service DGMR, DIRH / F. Molina, DGMR, DIRH / S. Logean, SPECo, DECS / S. Rodriguez, directeur de la DIREV-DGE, DTE.

Invités: J. Christin, responsable communication / P. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région / G. Muheim, président de Lausanne Région.

Le bureau du SDOL est installé au 2^e étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35. Les postes du bureau du SDOL représentent 6.7 EPT à fin décembre.

SÉANCES DU GROFIL, DE LA CPT ET DU GROUPE ABC

- 8 séances du groupe de pilotage (Gropil) : pilotage stratégique du SDOL et de ses études;
- 1 séance du Gropil élargi consacrée à l'étude sur les ensembles bâtis de l'Ouest lausannois;
- 8 séances de la cellule de pilotage technique – cpt (représentants techniques des Communes et des services cantonaux, bureau du SDOL): suivi et coordination des études, préparation des objets soumis au Gropil, vérification de la conformité des projets de planification aux objectifs et principes du SDOL, dossiers cpt traités :
 - o Hautes-Ecoles / PAC 229 "La Pala"
 - o Malley / PAC Centre sportif
- 1 voyage d'études du Gropil et de la cpt dans le canton des Grisons.

FINANCES

La comptabilité du SDOL est intégrée dans celle de la Ville de Renens. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des études.

Le budget de fonctionnement comprend les frais annuels du bureau. Il est financé par les Communes, au prorata de leur population (à l'exception de la Commune de Prilly qui participe en fonction de sa population résidente dans le périmètre du SDOL, le solde faisant partie du SDNL), et par le Canton qui contribue aux charges salariales par un montant forfaitaire (Fr.75'000.-) et une part variable (15.4% du solde). Cette contribution se fonde sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) et la décision du 21 octobre 2015.

Les études du SDOL font l'objet d'un budget-cadre annuel assorti d'une proposition de répartition des frais à confirmer. Les clés de répartition varient en fonction du projet et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale en matière de pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Dans le but de limiter les demandes à soumettre aux Municipalités, le Gropil a décidé lors de sa séance du 18 juin 2015 de simplifier la procédure de confirmation d'engagement financier par l'adoption simultanée des budgets des études et de fonctionnement. Le lancement des études reste néanmoins soumis à une demande d'accord sur la base d'un descriptif de démarche.

Toutes les dépenses en relation avec les études font l'objet de contrats (respectivement de confirmation d'offres) entre le bureau du SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le bureau du SDOL, sont payées par la Ville de Renens et ensuite refacturées aux différents partenaires.

Pour l'année 2015, le budget de la Commune de Renens diffère du budget définitif du SDOL, validé par le Gropil, en raison de son adoption tardive (octobre 2014).

COMPTES 2015

FONCTIONNEMENT

Les comptes de fonctionnement s'équilibrent à Fr. 889'208.65 dont Fr. 711'661.85 à la charge des Communes (soit Fr. 10.42/habitant) et Fr. 175'558.- à la charge du Canton, la différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Traitement du personnel et formation : charges salariales moindre dues à l'absence d'effectif et charges du nouveau poste à 50% en lien avec la réorganisation du PALM surévaluées. Moins de dépenses que prévues pour la formation du personnel.
- Annonces et documentation : moins de dépenses que prévues.
- Frais de manifestation : l'événement "Rendez-vous de l'Ouest" n'a pas eu lieu.

ÉTUDES

Les comptes des études s'équilibrent à Fr. 718'229.25, dont Fr. 371'666.40 à la charge des Communes et Fr. 80'747.80 à la charge du Canton, la différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Malley communication (Replay) : les dépenses effectuées sont intervenues plus vite que prévues et ont pu être prises en charge, en grande partie, sur le budget de l'année 2014.
- Communication gare de Renens : l'exploitation de l'exposition de la gare a été reprise par les CFF.
- Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) : aucune action de communication n'a été menée pour les PP2 (tram 1^{re} étape) et PP5 (BHNS). Des actions plus importantes ont cependant été réalisées pour le PP1.
- La réserve n'a pas été utilisée.

Les autres études se sont poursuivies ou ont été menées conformément au budget-cadre. Les études suivantes ont été terminées en 2015 : Malley Site 2000 ; PQ Malley Gare ; Axe Tram Itération urbanistique ; Réseau écologique de l'Ouest lausannois.

ETUDES GENERALES

- Plan directeur intercommunal
- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois
- Réflexion mission et structure
- Site internet
- Maquette de l'Ouest lausannois
- Accompagnement projets communaux

CHANTIERS EN COURS

- Hautes écoles, Tir-Fédéral, Maladière
- Malley, gare de Renens, Arc-en-Ciel
- Zone d'activités St-Sulpice – Ecublens
- Espaces publics et mobilité douce
- Mobilité multimodale
- Patrimoine bâti et naturel
- Axes forts.

AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES

FONCTIONNEMENT

Les représentants du bureau du SDOL ont participé à cinq séances du Copil PALM et à 30 séances de la DT PALM. Ces séances étaient principalement consacrées à la 2^e révision du projet d'agglomération

La collaboration avec les autres secteurs de l'agglomération et les services cantonaux s'est déroulée selon les modalités de la nouvelle organisation du PALM (validée en décembre 2014). Cette réorganisation implique une reprise de certaines tâches au sein des secteurs et a amené le bureau du SDOL à augmenter son effectif de 50%.

Les principes du subventionnement cantonal des Schémas directeurs avaient été redéfinis à l'occasion de la réorganisation du PALM et appliqués dès 2015. Il s'agit d'un modèle de financement unique pour les cinq secteurs qui consiste en une subvention cantonale composée d'une part fixe et d'une part variable sur le solde des charges de personnel.

PROJETS D'AGGLOMÉRATION DE 1^{RE} ET 2^E GÉNÉRATION : PALM 2007 ET 2012

L'accord sur les prestations et le protocole additionnel pour le PALM 2012 a été signé le 30 mars par les Communes de l'agglomération à Pully en présence des CDTE et CDIRH, des syndicats et des secrétaires municipaux, ainsi que des présidents et coprésidents des associations régionales.

La mise en œuvre des mesures infrastructurelles et d'urbanisation se poursuit. La complexité des projets et des liens entre eux a pour conséquence une mise en œuvre généralement plus lente que planifiée. Des explications devront être fournies à ce sujet dans le projet d'agglomération de 3^e génération.

PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 3^E GÉNÉRATION : PALM 2016

Le Copil du PALM avait décidé en 2014 de déposer un nouveau projet d'agglomération (PALM 2016). La révision du projet a donc été mise en route sur la base d'un descriptif de la démarche validé par les partenaires. Le SDOL participe à ce processus de révision et est représenté, au même titre que les autres secteurs, au sein des structures politique et technique du PALM.

L'un des enjeux de cette révision est la mise en conformité des mesures d'urbanisation avec la nouvelle LAT par un processus de mise en adéquation du potentiel d'accueil aux perspectives démographiques. La consultation officielle des partenaires est prévue au printemps 2016.

MOBILITÉ DOUCE

Le bureau du SDOL a pris une part active dans le groupe mobilité douce du PALM. Les sujets tels que le suivi d'une vision globale du développement des vélos en libre-service, la mise en œuvre de la première étape du jalonnement vélo à l'échelle de l'agglomération ou encore la révision de la stratégie de mobilité douce pour l'agglomération (PALM2016) y ont été traités.

SUIVI DES MESURES INFRASTRUCTURELLES

Le bureau du SDOL a aidé la préparation des demandes de contribution fédérale pour les mesures infrastructurelles à réaliser.

Une action spécifique a été réalisée en juin 2015 à l'occasion de la mise en service de la première liaison de mobilité douce (nouveau trottoir pour rejoindre Villars-Sainte-Croix).

STRATÉGIE TOURS

Le rapport d'étude sur la stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération Lausanne-Morges a été publié en 2014. L'étude, menée sous le pilotage du bureau du SDOL pour le compte du PALM, avec la participation des Communes des cinq schémas directeurs et des services cantonaux partenaires, avait pour but de définir une stratégie d'implantation de tours coordonnée et partagée dans le périmètre compact de l'agglomération. Cette étude constitue une annexe du PALM 2012.

Le statut de cette stratégie est celui d'un instrument d'aide à la décision. Plutôt qu'une vision figée du territoire fixant une fois pour toutes les endroits favorables ou défavorables à l'édification de tours, il met à disposition de tous des critères ainsi que des outils d'analyse et des ressources qui permettront aux autorités de juger chaque projet particulier dans son contexte et selon les circonstances.

En 2015, un pool d'experts a été constitué et sa secrétaire nommée. A l'occasion de la diffusion, début d'année 2016, de la brochure *Stratégie d'implantation des tours dans l'Agglomération Lausanne Morges* une information complète sera faite à l'ensemble des Communes.

* * * * *

LAUSANNE REGION

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 29 communes, pour toutes les questions dépassant les frontières communales soit: les projets régionaux, les projets d'agglomération et la coordination intercommunale. L'association est composée de trois secteurs répartis selon le schéma ci-dessous. La

Ville de Lausanne fait partie des trois secteurs. A fin 2015, les communes de Jorat-Menthue et de Poliez-Pittet ont démissionné de Lausanne Région.

Agglomération et Territoire

Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM)

Depuis le 1er janvier 2015, la « **cellule stratégique partenariale** », qui regroupe des représentants du Canton et des schémas directeurs, est devenue officiellement l'organe technique responsable du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

A l'avenir, Lausanne Région et Région Morges maintiendront leurs participations financières aux études transversales PALM pour leurs propres communes. En outre, les deux associations seront impliquées dans l'organisation des Conférences d'agglomération. Lausanne Région poursuit sa participation au Comité de pilotage du PALM, par la présence du président et de sa secrétaire générale.

Mobilité

Comptages TC et TI 2010-2014

Depuis 1975, Lausanne Région gère l'entier du processus des comptages quinquennaux du trafic. Ils s'étendent aujourd'hui à l'ensemble de l'agglomération Lausanne-Morges. Exceptionnellement, en raison des travaux prévus dans les villes de Renens et Lausanne, les comptages ont été avancés à 2014 et portent sur quatre ans au lieu de cinq.

En 2014, les entreprises de transports publics ont enregistré plus de 140 mio. de voyageurs sur le périmètre d'étude de l'agglomération. **La croissance de la fréquentation générale des transports collectifs (TC) est de +3.2% par année. Le trafic autoroutier est en constante augmentation, entre +2.5% et +3.5% selon les tronçons, et arrive aujourd'hui à saturation aux heures de pointe.** Par contre, le trafic automobile dans les centres n'a pas augmenté, grâce au report modal sur les transports en commun. Pour les communes périphériques, moins bien desservies en transports publics, la voiture reste privilégiée.

Sports

Nouveau Centre sportif de Malley

Durant toute l'année 2015, Lausanne Région a été très impliquée dans le projet. A fin février 2015, l'association a tenu son engagement en transmettant aux communes membres le projet de **préavis intercommunal** pour une participation aux charges de fonctionnement du nouveau centre sportif. Entretemps, la nouvelle est tombée : **les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ) ont été attribués à Lausanne !** Le défi sera donc de terminer la construction des patinoires à temps pour accueillir cette grande manifestation.

Secteur Ouest de Lausanne Région

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne-Région a tenu en 2015 :

- 1 séance, sous la présidence de M. Georges CHERIX, Syndic de Villars-Ste-Croix
- 1 séance, sous la présidence de M. Alain CLERC, Syndic de St-Sulpice

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du président :
 - Bureau du PALM (Fermeture au 30.06.2015). Reprise des fonctions et activités par le Canton dès le 30.06.2015
 - Manifestation « Dimanche sportif » - Concentration des activités de cette manifestation sur le pôle de Malley
 - Théâtre Barnabé – Financement de Lausanne Région
 - Brochure Vaud Famille - Subvention
 - Stratégie pour la législature 2017-2021
 - Trophée PERL – Edition 2016
 - Association des secrétaires des Conseils Communaux – Subvention

- Création d'un poste de coordinateur LIFT, sur proposition de la commission Formation et Emploi des jeunes
- Comptages quinquennaux – Rapports finaux et synthèses
- Distribution flyers sur la journée de réflexion visant à resserrer les liens entre « Famille, école et société »
- Palm 2016
- Comptes 2015 de Lausanne Région
- Budget 2016
- CIGM
- Election du représentant du secteur Ouest à la Commission Dépendances et Prévention

La 2^{ème} partie de la séance du Secteur Ouest de Lausanne Région du 5 février 2015, a été entièrement consacrée au projet de complexe sportif de Malley (Piscine-Patinoire) en présence de MM. Imhof et Municipaux des communes respectives de l'Ouest Lausannois.

Les séances prévues au 10 juin 2015 et 4 novembre 2015, ont été annulées, faute d'objets à traiter.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Cette fin d'année marquant le départ/démission de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens, nous tenons à le remercier chaleureusement de l'engagement qu'il a témoigné tout au long de son mandat politique et formulons nos meilleurs vœux pour la suite de ses futures activités.

De même, nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant, M. Jean-Pierre Rochat, Vice-Syndic, qui assurera l'intérim jusqu'à la fin de cette législature.

Fabienne Sciboz, secrétaire Secteur Ouest Lausanne Région.

ROUTES / PARCS / CIMETIERE

Travaux de construction et d'entretien exécutés à fin 2015 :

Routes

- Déneigement et salage
- Balayages mécaniques des routes communales
- Eparage
- Vidange, pompage et nettoyage des sacs de routes
- Curage à haute pression de canalisation eaux usées et eaux claires
- Changement d'une borne hydrante à la ZI La Pierreire
- Marquage parcage à la ZI La Croix-du-Péage
- Achat et pose de décorations lumineuses de Noël pour le quartier de l'Hôpital
- La situation de la Construction d'un trottoir, RC 313 C-P (Route de Sullens), selon préavis municipal No 3/2014 du 5 mai 2014, CHF 779'000.--, se présente ainsi :

Total des dépenses	CHF	761'244.50
./. subside de la DGMR – mobilité douce	<<	-284'500.00
./. subside de la DGMR – mobilité douce – participation à l'éclairage	<<	<u>-67'000.00</u>
Solde c/9141.7 – avant amortissement	CHF	409'744.50
Amortissement porté au budget	<<	<u>-28'000.00</u>
	CHF	381'744.50
Amortissement décidé au bouclement	<<	<u>-231'744.50</u>
Solde c/9141.7 au 31 décembre 2015	CHF	<u><u>150'000.00</u></u>

Parcs

- Achat de fleurs pour massifs
- Abattage des trois marronniers devant la maison de commune

Cimetière

- Entretien courant
- Réfection du massif à l'entrée du cimetière.

ORDURES / DECHETS

Collecte et élimination

Déchets collectés directement à Villars-Ste-Croix :

	2015	2014	2013
--	------	------	------

Ordures ménagères	Kg	60'980	61'970	61'934
moyenne/habitant	Kg	86	92	93
Verre (point de collecte Abreuvoirs)	Kg	27'900	27'680	25'920
Compostables Village	Kg	139'970	157'030	135'990
Papier collecté porte-à-porte et benne papier	Kg	45'600	47'940	39'915

Déchetterie intercommunale

Clients par année (41'831 passages à la déchetterie en 2015 et 46'675 en 2014) :

	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Villars-Ste-Croix
2015	14'490	4'906	11'421	9'742	1'272
2014	15'816	5'571	12'889	11'147	1'252

Coûts par client :

	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Villars-Ste-Croix
2015	Fr. 24.10	Fr. 27.24	Fr. 24.33	Fr. 25.82	Fr. 24.01
2014	Fr. 21.90	Fr. 24.70	Fr. 22.10	Fr. 23.35	Fr. 21.95

Coûts par habitant :

	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Villars-Ste-Croix
2015	Fr. 42.54	Fr. 18.64	Fr. 37.52	Fr. 24.71	Fr. 45.38
2014	Fr. 42.60	Fr. 19.36	Fr. 38.93	Fr. 25.86	Fr. 41.26

Les frais fixes sont plus ou moins linéaires quel que soit le nombre de passages.

Valorsa

Pour le périmètre, l'année 2015 fut marquée par la réflexion cantonale. Un groupe de travail des 8 présidents avec le Canton a lancé une étude sur le fonctionnement des organismes de gestion des déchets. Il en est ressorti que d'Est en Ouest et du Nord au Sud, les 318 communes vaudoises n'ont pas le même niveau de services. Mais dans chaque périmètre, les Présidents ont souligné que la mise en œuvre d'une organisation régionale de collaboration entre les communes sur la gestion des déchets

revenait auxdites communes. Dès lors, il a été clairement établi que les structures des périmètres reflétaient la volonté de leurs Communes-actionnaires. Le Canton a entériné cette vision, mais va pousser les périmètres non structurés à offrir un minimum de services. Cette décision sera décrite dans les nouvelles fiches du Plan Cantonal de Gestion des Déchets.

Les exutoires pour les boues de STEP ont été finalement assurés via un contrat avec SAIDF. Cette usine valdo-fribourgeoise d'incinération possède également un four dédié aux boues ce qui permet à VALORSA de garantir une filière et des coûts raisonnables à nos Communes-actionnaires. Pour la période 2015 à 2019, un tiers des tonnages seront donc acheminés à Posieux.

Ce contrat est un exemple typique de la collaboration entre les périmètres, puisque VALORSA a travaillé avec SADEC (périmètre de gestion de La Côte) pour trouver cette solution. Dans le dossier, Concept régional de taxe au sac « Trier c'est ... valoriser », 5 périmètres sont associés. Ils le gèrent sans entraîner de frais d'une structure supplémentaire. Les citoyennes et les citoyens ont maintenu leur effort de tri, la quantité de déchets restant stable et le taux de fraude, qui a été vérifié systématiquement, est tout à fait satisfaisant. Le décompte final de 2015 se fera en mars 2016. La tendance annoncée d'une rétrocession autour de CHF 360.-/tonne semble se confirmer.

Conformément aux années précédentes, la communication de VALORSA s'est concentrée sur la taxation des déchets et sur la Campagne cantonale en collaboration avec les autres périmètres.

Plusieurs Communes du périmètre ont fait appel aux connaissances techniques de l'équipe de VALORSA pour réfléchir à la gestion des déchets sur leur Commune ou plus spécifiquement à l'aménagement de la déchetterie. Si les fiches techniques du classeur donnent quelques pistes, une expertise externe amène souvent de nouvelles idées intéressantes.

Un autre dossier technique concerne la logistique de TRIDEL. Le Conseil d'administration de l'usine a réaffirmé que la moitié des tonnages incinérés doivent arriver par le rail. Les actionnaires ont repris le dossier de l'acheminement, sachant que l'usine est ouverte depuis janvier 2006, il est temps d'examiner les contrats et les pratiques pour les faire correspondre aux évolutions survenues et à venir.

La thématique des plastiques a été traitée par tous les périmètres. Ensemble, nous avons commandité une étude d'impact. Il s'agissait de sortir des chiffres évaluant les différentes gestions de cette matière, de la réduction au recyclage en passant par la revalorisation thermique. Les résultats ont été mis à disposition des Municipaux. Cette matière multiforme, multicolore et multi-densité n'a pas encore de filière de recyclage digne de ce nom. Avec une usine d'incinération de dernière génération, comme TRIDEL, la valorisation thermique reste l'exutoire technique le plus éco-efficace. Cependant, la pression politique est importante et les périmètres continuent leur recherche sur de potentielles filières locales.

Derrière ces quelques lignes évoquant étude, groupe de travail et loi, près de 25'000 tonnes de déchets ont transité sur le site de Penthaz. Elles ont été recyclées, comme les déchets verts ou le papier. Le verre a été récupéré et stocké, afin d'en garantir un écoulement régulier. Les tonnes de déchets spéciaux ont été triées pour être dûment réduites. Les déchets carnés de l'Ouest du bassin lémanique transitent aussi par VALORSA. Toute une série de tâches pour rassembler, stocker, réduire, trier, récupérer qui participent à l'ensemble des filières de recyclage privées ou publiques.

		2015 en tonnes facturées par Valorsa	2015 Destination	2015 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	22'745	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'047	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	8'056	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'139	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF TRIDEL	Chaleur
Recyclables	Papier	4'881	1/3 Carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'786	1/2 chez Vetropack, 1/2 en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'839	Compost en andain à Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	354	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	263	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinération
	Déchets carnés	1'108	GZM	Energie
	Information	Participation à la Campagne Cantonale de Communication	10 présences dans les Communes	2 Comptoirs régionaux pour 15 jours de présence

* * * * *

EGOUTS / EPURATION

	2015	2014	2013
Consommation d'eau au village et zones industrielles dont les égouts sont reliés à la STEP (en m3)	56'179	56'072	55'245

Seules trois maisons ne sont pas raccordées à la STEP.

A souligner, que pour la zone industrielle, la consommation d'eau dont les égouts sont reliés à la STEP ne couvre que la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. En effet, le SiL n'effectue le relevé des compteurs qu'au 30 juin de chaque année.

Travaux d'entretien exécutés en 2015

- contrôles pour la mise en conformité des eaux claires et usées sur les propriétés privées.

Conseil d'Etablissement

Installé en 2011, le Conseil d'Etablissement favorise les rencontres entre les différents partenaires de l'école.

En 2015, le Conseil d'Etablissement s'est réuni à quatre reprises en séance plénière. Nos échanges ont débouché sur diverses actions :

- réflexion menée concernant l'engagement d'un animateur à Château-d'Oex (en lien avec ce thème, la Municipalité de Bussigny décide d'augmenter l'indemnité culturelle et la Direction décide de passer de 30 à 40 moniteurs pour accompagner les différents camps) ;
- consultation à propos du projet de règlement interne de l'Etablissement scolaire de Bussigny – Villars-Ste-Croix ;
- questionnement au sujet de la pose de stores jaunes au Tombay et des difficultés d'obscurcissement ;
- concernant le déplacement à pied entre le Collège de Cocagne et la Bulle d'Air : réception d'un courrier de la Municipalité de Bussigny, qui décide de faire une étude en vue d'améliorer la sécurité des piétons (aménagement, marquages...) ;
- mise à disposition, via le site internet, d'un soutien logistique en vue d'une éventuelle organisation de groupes Pédibus ;
- organisation, le 23 avril 2015, par le groupe des parents d'une séance destinée aux parents des élèves de l'Etablissement. L'assemblée est suivie d'une conférence de M. Sébastien Gendre autour de l'utilisation des multimédias. Ce désormais traditionnel rendez-vous annuel continue à rencontrer un beau succès ;
- distribution d'un flyer à destination des élèves, pour les informer des possibilités d'insertion au sein des sociétés locales ;
- suivi de l'aménagement de cours de récréation ;
- octroi d'un demi-jour de congé aux classes le mercredi matin du week-end de l'Ascension ;
- proposition d'un prix du Conseil d'Etablissement pour la Cérémonie des Promotions ;
- diverses questions ou remarques terminent nos séances ; celles-ci permettent au Conseil d'Etablissement de fonctionner comme une interface d'échange des informations.

Pour 2016, l'organisation d'une journée du CE en lien avec la compagnie Caméléon, à destination des élèves et des parents permettra d'interroger la notion de respect.

Le Conseil d'Etablissement réunit quatre groupes de représentants (autorités communales –milieux et organisations concernés par la vie de l'Etablissement – parents d'élèves –professionnels actifs au sein de la vie de l'établissement).

Le site internet du Conseil d'Etablissement tient à disposition les ordres du jour, les procès-verbaux et autres documents liés à nos séances.

Ce Conseil concourt ainsi à l'insertion de l'établissement scolaire dans la vie locale.

* * * * *

Administration des écoles

Direction des écoles

Directeur	:	M.	Jean-Marc Puthod
Doyens	:	Mme	Françoise Loup
		M.	Didier Cordey
		Mme	Tiziana Formentin
		Mme	Marie-Laurence Marcellin
Bibliothécaire	:	Mme	Alexe Savioz
Assistante en informations documentaires	:	Mme	Abygaëlle Carrel, jusqu'au 31.05.2015
		M.	Loïc Baudin, dès le 01.12.2015
Dépositaire des fournitures scolaires	:	M.	Olivier Linder
Infirmière scolaire	:	Mme	Estelle Mottet jusqu'au 31.07.2015
		Mme	Carole Maillefer dès le 01.08.2015.

4 secrétaires et 1 apprentie complètent l'équipe.

Au 31 décembre, le corps enseignant comptait 115 maîtres et maîtresses.

A la rentrée d'août, l'effectif des 56 classes était de 1'091 élèves, dont 75 de Villars-Ste-Croix. Pour l'année précédente, l'effectif des 59 classes était de 1'068 élèves dont 70 de Villars-Ste-Croix.

Activités

Spectacles scolaires

Treize spectacles scolaires, concerts ou films ont été présentés aux élèves.

Bibliothèque

Madame Alexe Savioz, professionnelle diplômée HES, gère la bibliothèque scolaire (primaire et secondaire). Madame Savioz gère les achats, les animations et l'accueil des classes.

* * * * *

CULTES

En ce qui concerne l'Eglise évangélique réformée, deux cultes se tiennent mensuellement dans notre chapelle.

Comme chaque année, la fête de Paroisse de Bussigny et Villars-Ste-Croix s'est déroulée le 1er samedi d'octobre à la grande salle de Bussigny. Cette manifestation, présentant des stands très variés, rencontre toujours un vif succès.

De plus, en date du 7 juin 2015, la commune a eu le plaisir de fêter le 40^{ème} anniversaire de la Chapelle. De très nombreuses informations quant à la construction ont été fournies par le Pasteur Thévoz en collaboration avec M. Jean-Pascal Cuérel, fils de l'architecte qui a réalisé cet édifice, feu M. Henry Cuérel.

Quant à la Paroisse catholique St-Pierre, dont Villars-Ste-Croix fait partie, sa traditionnelle kermesse annuelle s'est déroulée le 8 novembre 2015 à Bussigny.



Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

La Conseillère municipale en charge de représenter la commune de Villars-Ste-Croix depuis le mois de septembre 2015 est Mme Nicole Cattano. Jusqu'au mois de juillet dernier, c'est M. Roger Romon qui siégeait au Comité de Direction. En 2015, ils ont participé à 11 séances du Comité de Direction au cours desquelles 64 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises en 2015. Les représentants de Villars-Ste-Croix au Conseil intercommunal sont au nombre de 2, soit MM. Cédric Romon et Jean-Jacques Zumbrennen.

Répondant communal

Pour Villars-Ste-Croix le répondant communal est le Capitaine Jaunin. A l'instar de ces dernières années, des réponses et des actions ont été entreprises afin de gérer les diverses problématiques rencontrées. En 2015, les sujets principaux traités ont porté sur les dommages à la propriété commise au refuge communal et au pont de l'Hôpital, des incivilités et des nuisances sonores dans différents quartiers et des problématiques de stupéfiants. De plus, des questions de circulation et de signalisation, notamment en ce qui concerne le stationnement sauvage et le transit de véhicules, ont également fait l'objet d'une collaboration avec les services communaux.

Les relations de travail entretenues entre le répondant, les Autorités, le personnel communal et les différents partenaires ont permis de faciliter la résolution d'un bon nombre de problèmes.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, soit le Major F. Schær.

Section Territoriale

Approche en résolution de problèmes, îlotage et réseautage

L'analyse qui a été faite suite à la réorganisation des postes de police introduite en 2014, a démontré globalement la cohérence du système mis en place. Afin de gagner en pertinence, les horaires des collaborateurs ont été adaptés afin d'optimiser la présence policière sur le terrain aux moments-clés. L'examen de la structure a également permis d'établir que des ressources supplémentaires apporteraient indéniablement une plus-value permettant ainsi d'augmenter la visibilité des policiers, notamment les samedis. Cette mesure conduirait aussi à l'intensification des contacts et partenariats avec les réseaux tissés dans le travail d'îlotage et de traiter plus en profondeur les dossiers en approche de résolution de problèmes.

Au travers de la méthode "SARA" (Situation – Analyse – Réponse – Appréciation), justement utilisée dans le cadre des dossiers précités, le personnel de la Section territoriale a notamment contribué à résoudre, parfois avec l'appui de partenaires, des problématiques liées à des litiges entre locataires, nuisances sonores récurrentes et comportements routiers inappropriés et répétés.

Phénomènes en augmentation ces dernières années, notamment chez les adolescents et jeunes adultes, le littering et les nuisances sonores ont amené les policiers à trouver des solutions à ces comportements. Ces approches consistent particulièrement en la prise de contact avec les parents dans une approche participative, une collaboration avec les différents travailleurs sociaux de proximité et la mise en place d'actions de prévention.

Organisés par secteurs afin de responsabiliser et de valoriser leurs activités, les policiers des unités territoriales sont entrés en contact et ont créé de nouveaux liens avec des personnes clés, tels que les concierges et les commerçants, pour ne citer que ces deux exemples. Ce réseautage permet aux agents d'identifier rapidement toutes les problématiques liées aux secteurs dont ils ont la charge.

En plus de l'activité susmentionnée, le personnel de la section territoriale a collaboré avec celui de l'unité prévention afin de mener des campagnes de prévention, liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités. Il a également participé au service d'ordre et assuré une présence préventive lors de manifestations locales ou régionales, sans oublier les rencontres du Lausanne HC.

Activité sur le territoire de Villars-Ste-Croix

Pour la commune de Villars-Ste-Croix, le personnel de la section territoriale est intervenu dans le cadre de plusieurs problématiques de conflits de voisinage. Pour exemple, il s'est chargé de rappeler à un propriétaire les règles à respecter lors de l'installation d'un système de vidéosurveillance privé. Dans un autre cas, un policier est intervenu à l'endroit d'un habitant qui promenait son gros chien sans le tenir en laisse, créant ainsi des craintes d'un autre propriétaire de chien face au risque d'agression du gros animal.

Service de la signalisation

En 2015, à Villars-Ste-Croix, le service est intervenu à 20 reprises sur des chantiers. Les policiers sont également intervenus lors de 9 manifestations, dont la fermeture des rues du village pour le "Vide grenier", St-Nicolas, le défilé de voitures anciennes et Halloween. Enfin, 22 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de signalisation et de compteurs routiers.

Statistiques à Villars-Ste-Croix

Les chiffres ci-après sont extraits du rapport de gestion de la POL.

Activité générale de la POL

Evénements 92	Assistance	38
	Lésion corporelle / bagarre	2
	Dommage à la propriété	5
	Incendie	-
	Infraction à la loi sur les étrangers	2
	Appréhension / arrestation	3
	Trouble de la tranquillité / nuisance	14
	Stupéfiants	3
	Violence domestique	-
Prévention	25	
Vols / cambriolages 18	Brigandage	-
	Vol simple	2
	Vol par effraction	14
	Vol par effraction véhicule	-
	Vol introduction clandestine	2
	Vol qualifié	-
	Vol véhicule	-
Circulation 77	Contrôle circulation	68
	Accident	7
	Infraction à la loi sur la circulation routière	2
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	-

Police Proximité

Unité Trafic	Infractions radar	Nombre de contrôles	48
		Véhicules contrôlés	17'346
		Véhicules en infraction	1'805
		% d'infractions	10.41%
	Signalisation	Interventions	39

Police Administrative

Commission de police	Audiences		-
	Ordonnances pénales dans les communes	Domaine privé	2
		Domaine public	57
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	206
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	Naturalisations ordinaires	2
		PV d'audition	-
		Rapports SPOP	-
		Autres rapports	-
Notifications	Commandements de payer reçus		39
	Mandats reçus		2
Police du commerce	Total des manifestations : 12	Janvier	-
		Février	-
		Mars	-
		Avril	1
		Mai	1
		Juin	2
		Juillet	-
		Août	2
		Septembre	1
		Octobre	2
		Novembre	1
		Décembre	2
		Contrôles établissements publics	

Numéros d'urgence :
Police cantonale vaudoise : 117
Police de l'Ouest lausannois : 021 622.80.00
[**POLOUEST - Police de l'Ouest lausannois**](#)

Population

709 habitants inscrits au 31 décembre 2015, soit :

Suisses	532
Etrangers	177

Notre commune compte 36 habitants de plus au 31 décembre 2015 par rapport à 2014.

Naissances : six naissances ont été enregistrées durant l'année.

Décès : trois décès ont été enregistrés durant l'année.

Mutations :

Durant l'année écoulée, il a été enregistré :

Mutations d'arrivées	93 en 2015	47 en 2014
Mutations de départs	60 en 2015	39 en 2014

Encaissements :

Durant l'année, 15 cartes d'identité « adultes » et 3 cartes « enfants » ont été établies.

Les montants encaissés se répartissent comme suit :

	<u>encaissés par la commune :</u>	<u>reversés au SPOP :</u>
Permis de séjour étrangers (représentant 97 mutations concernant les autorisations de séjour)	Fr. 4'857.50	Fr. 3'737.50
Cartes identité	Fr. 1'155.00	Fr. 647.85
Emoluments divers	Fr. 320.00	Fr. 0.00

Nous rappelons que tous les nouveaux passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. Les demandes pour l'obtention d'un passeport peuvent se faire par Internet sur le site www.biometrie.vd.ch ou par téléphone au 0800 01 1291.

Pour les personnes désireuses d'obtenir uniquement une carte d'identité, le contrôle des habitants de notre commune peut encore effectuer la demande.



Objectifs de l'année 2016

Les objectifs suivants ont été définis pour l'année 2016 :

Maintien et renforcement des acquis et formation complémentaire de l'ensemble du personnel du SDIS, maintien voire augmentation de l'effectif.

Effectifs

1^{er} janvier 2015

Officiers	11
Sous-officiers	19
Appointés, sapeurs, recrues	<u>57</u>
Total	87

1^{er} janvier 2016

Officiers	11
Sous-officiers	21
Appointés, sapeurs, recrues	<u>72</u>
Total	104

Activités du SDIS durant l'année 2015

Cours et formation

Le personnel du SDIS a participé à des cours et formations ECA couvrants plusieurs domaines d'activités.

Un exercice APR maison de feu s'est déroulé le samedi 21 juin 2015 au centre cantonal de formation de Grône en Valais, ainsi qu'une journée à la nouvelle maison feu de la rama en date du samedi 29 août.

Une formation pour les porteurs APR s'est également déroulée cet automne dans un caisson de type fire dragon de la maison Dräger, lors d'une formation commune avec les SDIS voisins.

Les SDIS de l'Ouest lausannois ont également effectué, au mois de juin, un exercice à l'échelle 1/1 du plan canicule, qui par la suite en juillet et août, s'est transformé en véritable intervention à trois reprises. Ces missions ont été menées conjointement avec la PC.

Des exercices en collaboration avec la POL, l'USR, le SDIS Chamberonne et le SDIS Malley ont été mis sur pieds. Ils sont au nombre de trois et ont eu lieu cet automne.

Le SDIS a organisé 2 journées dans le cadre du passeport vacances.

La section JSP, sous la responsabilité de l'adjudant Bouchet Christophe, a participé à de nombreuses manifestations telles que RA15, journées cantonales JSP etc.

Une majorité d'entre eux ont passé avec succès leur flamme 1.

Formation, exercices et séances

Exercices et séances 2015	
Exercices DPS	16
Exercices DAP	6
Exercices DPS + Exercices DAP	22
Exercices protection respiratoire	12
Exercices spécialistes et divers	
Cours de cadres	4
Séances d'Etat-Major	10
Séances de commission du feu	6

Concours cantonal FVSP

La 108^e assemblée et le concours de la FVSP ont eu lieu les vendredi 30 avril et 1^{er} mai dans la commune d'Oron. Le SDIS Sorge avait une équipe motopompe qui a fini 4^{ème} de sa catégorie et une personne qui a participé au gymkhana, l'appointée Aurélie Regamey, qui a fini 6^{ème}.

Revue annuelle

La revue annuelle s'est tenue le samedi 7 novembre à Villars-Saint-Croix sous forme d'interventions. Les jeunes Sapeurs-Pompiers ont présentés à cette occasion une démonstration. Le public a répondu présent pour la revue 2015. Celle-ci a été suivie d'un apéritif et d'un repas.

Personnel

Les nominations annoncées lors de la revue annuelle ont pris effet le 1^{er} janvier 2016. Elles concernent :
Le Cpl Collet Christophe a été nommé au grade de Sergent.
Le Cpl Dalla Valle Bastien a été nommé au grade de Sergent.
Le Cpl Huser Jasmine a été nommé au grade de Sergent.
L'Appointé Gigon Laurent a été nommé au grade de Caporale
L'Appointée Regamey Aurélie a été nommée Caporal.

Recrutement

Nous avons envoyé un courrier à une partie de la population de nos trois communes, des affiches ont été posées dans les commerces, les lieux publics et aux services de la population. Les panneaux d'affichage lumineux de Bussigny et Crissier ont également été utilisés, tout cela en plus de la campagne cantonale de recrutement. Grace à tous ces efforts, la campagne de recrutement 2015 a été un succès. En effet, 20 nouvelles recrues se sont manifestées et intégreront notre SDIS.

Véhicules, matériel et équipement

Nous avons dû faire effectuer des travaux de réparation du parc échelle sur l'échelle automobile Sorge 213

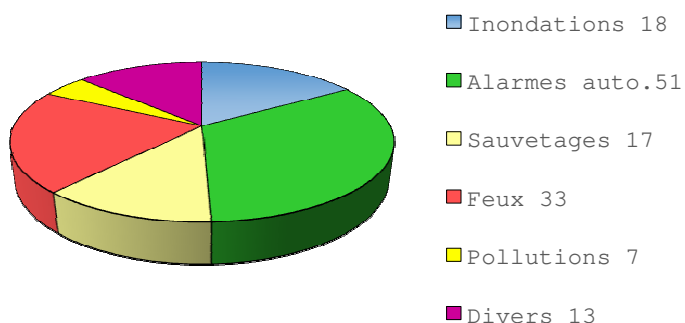
Nous avons dû procéder au remplacement de l'armoire de séchage pour les masques APR. Nous avons également fait l'acquisition de matériel personnel courant (polos, bottes, pantalons, etc....).

Locaux

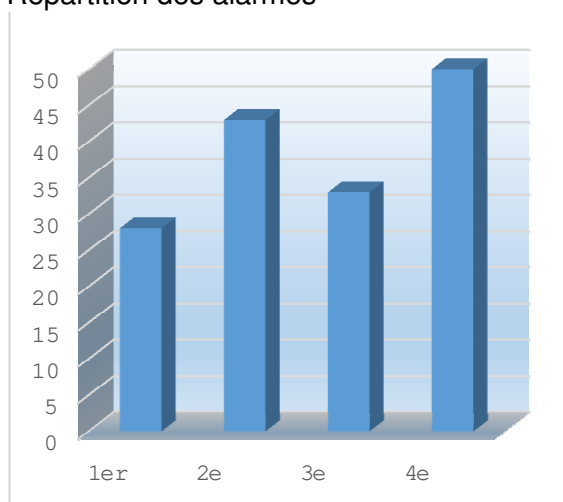
Nous avons effectué le rangement des locaux de Bussigny et Crissier.

Interventions

Le SDIS a effectué 139 interventions en 2015 soit :



Répartition des alarmes



Service de garde

Nous avons procédé au service de garde lors de diverses manifestations (Abbaye, 1er aout, feu de l'aveut.)

Nous avons mis du personnel à disposition lors du Triathlon et des 20 km de Lausanne.

Site internet

Durant l'année 2015 le site internet a peu évolué. La préparation d'un nouveau site, dont la mise en fonction se fera en 2016, est en cours.

Synthèse de l'année 2015

L'effectif est légèrement à la hausse, suite à un très bon recrutement.

Le nombre d'intervention est quant à lui en légère baisse par rapport à 2014 mais se situe bien dans la moyenne.

L'année a été marquée par la canicule qui a mobilisé les forces du SDIS à trois reprises pour la mise sur pied du plan canicule.

Le Commandant du SDIS SORGE,
Major Gauchat Stéphane

ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE BUSSIGNY - CHAVANNES-PRES-RENENS - CRISSIER - ECUBLENS – PRILLY - RENENS - SAINT-SULPICE - VILLARS-SAINTE-CROIX

ASSEMBLEE REGIONALE

L'assemblée régionale est d'un effectif de 39 membres. Elle s'est réunie deux fois durant l'année 2015, soit :

- Le 16 juin, elle a adopté, sur proposition du comité directeur, le rapport de gestion et les comptes 2015
- Le 22 septembre, elle a adopté, sur proposition du comité directeur, le budget de l'année 2016.

COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur s'est réuni à 3 reprises, les 21 avril, 18 août et 24 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le comité a validé les préavis liés à la gestion 2015, aux comptes 2015 ainsi qu'au budget 2016.

L'ORGANISATION

Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2015)

L'effectif du personnel professionnel représente 640% d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2015. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC sera réexaminé dans les périodes à venir et une adaptation devra être réalisée ; au vu des exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, il est envisagé d'engager un chef opérations à plein temps, dont le profil de formation recherché sera axé principalement sur la maîtrise de ces domaines. De plus, les 70 % aujourd'hui vacants dans le domaine « Administration & Technique » seront également partiellement repris par une organisation interne.

Instruction

Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois – FIROL, compte 93 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2015. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des autorités et la collaboration avec les services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés miliciens de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service rapide se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres (niveau officier/sous-officier est à plus de 85%), soit toujours trop largement dominante ; elle se compose de 44 officiers, 37 sous-officiers supérieurs et sous-officiers ; les appointés et soldats ne sont que 12 actuellement. Cette situation était due principalement au fait que les cadres présentaient une plus-value quant aux jours de service nécessaires à l'exercice de cette fonction.

Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2015, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 703 incorporés formés, 345 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Malheureusement le constat reste que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2014, 40 arrivées /77 départs et 2015, 52 arrivées/59 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement :

52 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

49 personnes ont suivi des cours complémentaires aux centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accomplis 204 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des « paiements de galons », intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 01.01.2010.

22 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promu à un grade supérieur.

- **Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers**

(Organisés par l'ORPC ROL, soit : 1'390 personnes – 3'206 jours de service)

* **Remarque** : La même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.	853	1919
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	91	376
3	Entretien du matériel et des constructions.	61	218
4	Services d'utilité collective, interventions.	385	693
	Totaux :	1'390	3'206

L'appui à la collectivité et aux partenaires se répartit comme suit :

- Engagement d'urgence « ATOME » du 14 mars au 1er avril 2015
- Missions de l'ORPC ROL, en appui des ORPC Lausanne-District et Gros-de-Vaud :
- Engagement d'urgence « GRANA » du 16 avril 2015
- Engagement d'urgence « Daillens » du 25 au 30 avril 2015
- Plan canicule 2015
 - o Activation du plan canicule par le Conseil d'Etat et la Santé Publique (médecin cantonal) pour les engagements des partenaires dans le cadre du district :
 - o Engagement 1 (2 au 8 juillet 2015)
 - o 342 personnes visitées dans le district lors d'un premier passage
 - o 181 dans une deuxième visite
 - o Engagement 2 (16 au 22 juillet 2015)
 - o 285 personnes visitées dans le district lors d'un premier passage
 - o 144 dans une deuxième visite
 - o Soit un total de 952 visites pour la durée des deux interventions ordonnées par le Conseil d'Etat et la Santé Publique du canton de Vaud, via la Préfecture du district.
- 20 km de Lausanne, le samedi 25 avril 2015

- Tour de Romandie, le dimanche 3 mai 2015
- Destiny, weekend des 3 au 5 juillet 2015
- 30ème Marchethon CF Lausanne
- 28ème TELETHON, les 4 et 5 décembre 2015

Structure du bataillon

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est structuré selon la vision cantonale et regroupe un effectif réel de 703 astreints au 31 décembre 2015. Il comprend entre autres un état-major de 24 officiers dont 18 sont membres de la FIR et porteurs de pagers (l'effectif réglementaire est de 13 officiers pour l'EM), une formation d'intervention (FIR) de 73 cadres et spécialistes, une compagnie d'état-major (cp EM) de 155 incorporés, ainsi que de 5 compagnies (cp Appui/Assist) représentant 420 cadres, spécialistes et soldats du contingent FAR (appui).

Malgré l'équilibre relatif des nombres constaté dans la comparaison entre les effectifs réels et réglementaires, la réalité des proportions entre cadres et soldats des sections est loin d'être idéale.

EM ORPC	13
cp EM	137
cp FIR	117
cp Appui/Assist (5x84)	420
Total	687

Dispositif logistique et territorial

Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 11 constructions de protection, un atelier/hangar, les 4 locaux annexes et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont pour la plupart en bon état et opérationnels.

17 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans les catégories suivantes : 9 du domaine privé, 8 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total ce sont 126 abris (5155 places protégées) qui ont été visités ; 92 sont conformes et en ordre ; les 34 autres seront ou reconduits en 2016, ou considérés comme de pleine valeur sitôt enregistrée la réception de la facture validant les travaux de remise en état légers signifiés aux propriétaires.

Véhicules d'intervention

A ce jour, l'Organisation a une "flotte" de 7 véhicules (5 bus de transport Vito-Mercedes et 2 Puch /8 places) tous sont la propriété de l'ORPC; le 7^{ème} et dernier véhicule acquis du type Vito-Mercedes (4 X 4) pour transport de personnes et traction de remorques de matériel a été commandé en août et conformément au budget 2015 ; sa préparation finale a été exécutée en décembre et la livraison programmée au 19 janvier 2016.

Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes

Au 25 novembre 2015, 448 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois ont été migrées du système INFRANET sur POLYALERT. Les essais de sirènes sont planifiés le 3 février 2016.

Situation AGILE

Depuis février 2015, l'application des phases prévues dans le projet « AGILE » est en cours. Concrètement, le contingent du détachement cantonal s'agrandit et poursuit le développement de ses structures. Aux 6 régions de PCi déjà constituées selon le concept de la réforme, dont l'Ouest Lausannois, est venue s'adjoindre une 7^{ème}, l'ORPC Broye-Vully (fusion des ORPC de Payerne – Moudon – Avenches). Pour la suite et d'ici 2018, il s'agit de permettre la mise en œuvre des trois dernières encore manquantes au projet final des 10 régions « bataillonnaires » au niveau de chaque district.

A noter que ce rapport sera validé par l'Assemblée générale de l'ORPC en date du 14 juin 2016. D'autre part, le rapport de gestion complet et les comptes 2015 sont à disposition au secrétariat communal ou sur le site internet www.villars-sainte-croix.ch.

ARASOL Association Régionale pour l'Action Sociale Région Ouest Lausannois

Les organes de l'association au 31 décembre 2015 sont :

Conseil intercommunal :

Présidente : Mme Anne-Thérèse Guyaz

Nos délégués : MM. Jean-Philippe Emery et Jean-Daniel Zürcher

Comité de direction :

Présidente : Mme Susanne Perrudet.

Rapport d'activité succinct 2015

Centre Social Régional

Au niveau du volume de dossiers, respectivement de personnes au bénéfice du Revenu d'Insertion, la tendance amorcée en 2014, soit celle d'une stabilisation et d'une légère diminution, s'est poursuivie en 2015.

Le nombre de dossiers RI traités, dans notre région au cours de l'année, a évolué de la manière suivante :

	Année 2014	Année 2015
Moyenne mensuelle au cours du premier trimestre	1'171	1'088
Moyenne mensuelle au cours du second trimestre	1'195	1'091
Moyenne mensuelle au cours du troisième trimestre	1'152	1'069
Moyenne mensuelle au cours du quatrième trimestre	1'162	1'197

Comme on peut le constater, la comparaison entre les années 2014 et 2015 met en exergue une légère baisse sur chacun des trois premiers trimestres comparés, avec une hausse ponctuelle sur le dernier trimestre.

Un changement intéressant a été introduit en juillet 2015, soit la mise en place pour l'ensemble des CSR d'un poste d'assistant/e social/e supplémentaire afin de créer un petit groupe de professionnels spécialisé dans la prise en charge des jeunes adultes.

Ceux-ci ont notamment comme mission d'inclure les parents dans la réflexion, de manière structurée, afin de convenir avec eux de l'effort à réaliser pour l'insertion professionnelle de leur fils ou fille (formation professionnelle prioritairement à tout statut d'attente de prise d'emploi hypothétique sans formation).

En termes simples, l'objectif est que les parents d'un/e jeune sollicitant le RI soit autant impliqués, sur les questions de soutien à l'insertion comme sur les questions financières, que les parents ayant des enfants en apprentissage ou aux études.

La décision du Chef de département d'augmenter l'effectif dans ce but a inclus le prélèvement du financement de ce poste sur les réserves de chaque région d'action sociale.

Au plan de la gestion du personnel du CSR, l'année sous revue a été marquée par 5 collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité et de 2 absences pour maladie de longue durée.

Cette situation particulière s'est ajoutée à un phénomène général constaté dans l'ensemble des CSR concernant la charge de travail importante, particulièrement au sein des gestionnaires de dossiers, où un turnover a été constaté.

Cela a amené l'ensemble des régions d'action sociale du canton à mandater une analyse externe sur la pénibilité et l'adéquation des moyens à disposition pour réaliser la tâche.

Notre CSR a été particulièrement concerné par ce phénomène au cours de 2015 et du début 2016, qui se traduit par un tournus plus élevé que souhaité au sein de ce groupe professionnel, et conséquence logique, par une charge lourde à assumer.

Nous tenons à exprimer à nos collaborateurs nos remerciements pour le travail réalisé dans ce contexte difficile et les assurons de notre recherche prioritaire de conditions de travail améliorées.

Une réflexion a été entamée en fin d'année pour chercher des pistes visant à simplifier les processus, particulièrement dans la phase de récolte des renseignements et des multiples documents que nous sommes contraint de solliciter des demandeurs, avant de pouvoir intervenir.

Cette réflexion se poursuivra durant le premier semestre 2016 au moins, en collaboration avec les gestionnaires de dossier, qui ont fait des propositions dans ce sens, dont certaines ont pu être mises en place rapidement.

Cette année a été particulière au niveau de la gestion du personnel, de par la nécessité de procéder à des engagements de substitution, qui se sont fait dans les meilleurs délais et parfois par anticipation, pour réduire le temps de formation préalable, particulièrement long, en lien avec la complexité de notre tâche.

Il en résulte que nous avons dû puiser, conformément à leur but énoncé, dans nos réserves, à hauteur d'un montant de Chf. 89'655.09, pour équilibrer nos comptes 2015.

Il est toutefois à relever que nos deux réserves restent relativement confortables, totalisant Chf. 603'679.97 au 1^{er} janvier 2016.

Agences d'Assurances Sociales (AAS)

L'année 2015 a vu l'ensemble des AAS vivre une période de transition concernant la mission elle-même de celles-ci.

S'agissant des PC Familles et Rente-Pont AVS, une refonte des processus et des compétences a été décidée par le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS).

Cette réorganisation fait suite aux importants retards évoqués au cours des années précédentes, s'agissant du traitement et des décisions d'octroi des PC Familles.

Nous relevons que nos collaborateurs et nos agences n'ont en rien été responsables de ces retards et que la mise à jour des retards connus à Clarens par les collaborateurs de la ville de Lausanne les a satisfait, particulièrement par rapport aux demandeurs.

Il est logique que ceux-ci aient eu besoin d'explications répétées sur l'origine de ces retards, certains voulant logiquement s'assurer que leur demande avait bel et bien été transmise.

Cela étant, dans un contexte où les analyses ont différé (entre régions et canton) sur l'organisation nouvelle à mettre en place, la décision de transférer, dès le second trimestre 2016, le « leadership » en matière de PC Familles de Clarens à Lausanne a été prise par Monsieur Pierre-Yves Maillard, Chef du département.

Le corollaire de cette décision est que les trois régions d'action sociale de la couronne lausannoise, dont la nôtre, verra sa mission en regard de ce régime social vivre un changement important, l'objectif étant que le dépôt des demandes se fasse à Lausanne uniquement, où les décisions seront prises.

La mission des AAS sera donc de consacrer du temps à l'information au public, à l'orienter, puis, pour ceux qui seront mis au bénéfice de ce régime, de procéder aux remboursement des frais médicaux et des frais de garde.

La mise en place des outils informatiques : Registre Cantonal des personnes et Système d'Information du Revenu Déterminant Unifié ont également apporté des simplifications et des processus plus économes, visant à fluidifier l'important travail de contrôle et de détermination du droit à des prestations.

Le directeur et l'Agente Régionale en charge des cinq AAS de notre région, participent à des groupes de travail visant à définir les tâches qui seront en partie abandonnées (par l'implantation de portails informatiques accessibles au citoyen, « cyberadministration » notamment) et par l'attribution de nouvelles tâches confiées aux agences.

Le rôle fondamental des collaborateurs va évoluer, passant d'un statut de rassembleur de pièces en vue d'une transmission à un organe décisionnel à un statut plus actif, au service de nos partenaires et en réalisant un travail directement intégré au processus de décision.

Une réflexion est toujours pendante au niveau du comité de direction quant au nombre d'AAS dans notre région et au besoin d'une rationalisation.

A l'heure actuelle, nous disposons de cinq agences, dont quatre sont desservies par deux collaborateurs à temps partiel. Cette organisation pose d'importants problèmes à chaque moment particulier (vacances,

maladie, accident) et nécessite régulièrement des transferts provisoires de personnel afin de maintenir toutes les AAS ouvertes au public.

Notre région, par le comité de direction, a choisi la voie du pragmatisme au cours de 2015, souhaitant attendre d'avoir tous les éléments en main pour décider d'une évolution ou non.

Elle est la seule à n'avoir pas densifié le nombre de collaborateurs tout en réduisant le nombre d'agences pour permettre sans attendre de viser à une meilleure efficacité dans un secteur complexe, celui des assurances sociales.

Ce sera une tâche prioritaire pour 2016 que de définir la meilleure offre pour le public tout en cherchant la meilleure efficacité quant à l'organisation de nos équipes, dès que le périmètre des tâches confiées à l'avenir aura été décidé au niveau cantonal.

Au plan financier, la charge financière a été clairement inférieure à ce qui avait été estimé et l'ARASOL va restituer aux communes adhérentes la somme de CHF 181'686.50, selon la clef de répartition statutaire.

Nous invitons les citoyens et conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides, sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues, sur un certain nombre de points.

* * * * *

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois

Rapport d'activité 2015

Constituée des Municipaux en charge de la jeunesse des huit communes de l'Ouest lausannois, la Plateforme Jeunesse s'est réunie à quatre reprises en 2015.

Lieu d'échange et de réflexion sur des thématiques en lien avec la jeunesse du district, les membres de la Plateforme ont été actifs dans de nombreux domaines en 2015.

Le rapport de gestion complet est disponible sur le site internet www.villars-sainte-croix.ch ou auprès de l'administration communale.

* * * * *

Travailleur social de proximité

Le travailleur social de proximité (TSP) a pour mission de conseiller et orienter les jeunes de 12 à 20 ans. Il les accompagne et les soutient dans les défis qu'ils peuvent rencontrer et les aide à mettre en place des projets individuels et/ou collectifs. M. Polycarpe s'occupe de nos jeunes à un taux de 10% ; il transmet leurs demandes, gère les relations entre ces derniers et la Municipalité ainsi que les ouvertures du local des jeunes.

Le vendredi, sur demande, des soirées « portes ouvertes » sont organisées dans le « local des jeunes ». Ces soirées, encadrées par le TSP ou un moniteur, rencontrent toujours un vif succès. D'autre part, durant les mois d'hiver, la salle polyvalente est ouverte aux jeunes les mercredis et vendredis après-midi, sous surveillance.

* * * * *

Préambule

Le Réseau BussiVillAje propose des places dans les trois types d'accueil, à savoir l'accueil préscolaire, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour. Les prestations délivrées sont réservées aux parents domiciliés sur les communes de Bussigny et Villars-Ste-Croix. Le Réseau BussiVillAje est constitué sous forme associative et l'assemblée générale est composée de membres délégués par les conseils communaux et généraux des deux communes membres.

Composition du Comité directeur :

Président	M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny
Membre	Mme Germaine Müller, Municipale de Bussigny
Membre	Mme Susanne Perrudet, Municipale de Villars-Ste-Croix
Membre	Mme Chantal Oberle, Cheffe de service du SASJ de Bussigny
Membre	M. Laurent Emery, Adjoint du service du SASJ de Bussigny
Directrice	Mme Patricia Mutrux Poehler, poste à 50%

Nombre d'enfants accueillis par structure au 31 décembre

Les places d'accueil sont réservées en priorité aux enfants dont les parents travaillent, sont en formation, au chômage ou au bénéfice d'une mesure de réinsertion.

	Nurserie-garderie 3 mois à 4 ans	Ecoliers 1P et 2P Croque/Appart'	Ecoliers 3P à 8P La Bulle d'Air	Accueil familial de jour 4 mois à 12 ans	Total
2013	84	37	76	136	333
2014	78	46	90	147	361
2015	94	40	100	137	371

Liste d'attente et ouverture d'un nouveau centre de vie infantine

C'est toujours en moyenne une centaine d'enfants qui se trouvent en liste d'attente, dont 70 ont entre 0 et 4 ans. La Municipalité de Bussigny a été sensibilisée à cette problématique par le Comité et a prévu un crédit de près de 3 millions de francs pour la réalisation d'un nouveau centre de vie infantine de même capacité que La Maison de la Petite Enfance. Dans sa séance de mai 2015, le conseil communal a validé le projet de la Municipalité. Le Comité, les Municipaux, la direction du réseau et le service des Bâtiments ont œuvré de concert pour la réalisation de ce projet tant attendu et permettre une ouverture au printemps 2016. Ce nouveau centre, baptisé *L'île aux oiseaux*, comportera 44 places d'accueil préscolaire et une unité d'accueil pour écoliers 1-2P de 24 places, nommée *Les Albatros*.

Gestion

Le Comité directeur s'est réuni à 11 reprises, y compris une séance extraordinaire en juillet pour l'engagement du directeur de *L'île aux oiseaux* et a choisi de confier ce poste à 60% à M. Laurent Krieger depuis le 1^{er} novembre 2015.

Les deux assemblées générales statutaires ont été organisées. La comptabilité et une partie des ressources humaines sont externalisées auprès de la société Amalthée sise à Aubonne. Les membres du Comité participent aux séances de la FRAV (faîtière des réseaux d'accueil de jour vaudois).

A ce titre, Mme Oberle Chantal a fait partie d'un groupe de travail de la FRAV chargé de proposer au Conseil d'Etat un revenu déterminant pour les subventions propre à l'accueil de jour des enfants.

Un souper annuel réunit l'ensemble du personnel des structures du Réseau Bussivillaje.

La majeure partie des charges financières, soit 80%, provient des salaires du personnel qui prend soin des enfants. La part payée par les parents utilisateurs (écolage et nourriture) représente le 48% des produits selon les comptes 2014. Le déficit représente 9% des produits, soit une somme de presque CHF 300'800.- répartie entre les deux communes membres au prorata du nombre d'habitants.

Accueil familial de jour

La structure propose des places au domicile des accueillantes en milieu familial pour des enfants de 4 mois à 12 ans. La coordinatrice encadre cette prestation de la manière suivante :

- elle agréee, évalue et assure la surveillance des places d'accueil,
- elle attribue les places d'accueil selon la liste d'attente et les places légalement disponibles,
- elle peut organiser une solution de dépannage chez une autre accueillante du réseau,
- elle rencontre les coordinatrices des réseaux de la région et les chargées d'évaluation des milieux d'accueil de l'office de l'accueil de jour des enfants (OAJE),
- elle prête du matériel permettant d'assurer la sécurité et la mobilité,
- elle assiste et oriente tant les accueillantes que les parents en cas de difficultés,
- elle organise des séances d'information, des cours et des rencontres.

Données statistiques

	2015	2014	2013
Nombre d'accueillantes au 31 décembre :	28	29	27
Nombre de places d'accueil autorisées :			
- 0-6 ans	99	100	90
- Ecoliers dès 6 ans	46	49	42
Total d'enfants accueillis sur l'année :	212	187	192
Nombre d'enfants au 31 décembre :	137	147	134
Âge des enfants accueillis :			
- 0-4 ans	51	59	60
- 4-5 ans (1-2P)	38	31	25
- dès 6 ans	48	57	49
Total d'heures d'accueil	121'675.25	117'597.5	111'458.5

45 dépannages de durée variable ont été organisés pour pallier aux vacances de l'accueillante attirée de l'enfant ou pour une autre cause empêchant l'accueil habituel.

L'année 2015 a été marquée par des changements puisque la coordinatrice, Mme Joho Wandji a quitté son activité fin mars. Mme Mutrux Poehler, directrice du réseau, a assuré le lien et Mme Favre Pittet, éducatrice sociale et nouvelle coordinatrice est entrée en fonction au 1^{er} juin 2015 à 50% après avoir occupé durant 12 ans un poste d'éducatrice à l'espace éducatif du CHUV.

La coordinatrice gère la procédure d'agrément exigée par la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants. En raison du changement de coordinatrice, certains entretiens de candidature pour devenir AMF ont été reportés. Une seule candidate s'est vue délivrer une autorisation d'accueil et a été engagée par le réseau. Une accueillante a démissionné pour cause de déménagement et une autre pour retrouver une activité lucrative à salaire fixe. Néanmoins le nombre d'accueillantes reste parfaitement stable.

Les accueillantes sont tenues de respecter le cadre institutionnel (règlement du réseau et cahiers des charges) ainsi que le cadre légal. Au-delà de ces aspects, chaque accueillante est libre d'organiser son quotidien à son aise, en fonction de son tempérament, ses valeurs ou encore sa situation familiale. Chaque accueillante travaille à son image, ce qui donne une palette riche et diversifiée de lieux d'accueil. Par contre, cette diversité rend complexe le travail de gestion d'équipe effectué par la coordinatrice.

Formation des accueillantes

Quatre accueillantes ont suivi le cours obligatoire d'introduction organisé par la CIAFJ (communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour) et ont reçu en juin leur attestation. Ce cours est d'une durée de 24 heures et a lieu en soirée. Les accueillantes au bénéfice d'une autorisation d'accueil depuis plus d'un an suivent une formation continue. Le thème de cette année était : « *A table !* ». Le but était de savoir comment gérer le rapport à la nourriture en restant ouvertes aux différentes manières de faire.

Activités

Le travail mis en place par l'ancienne coordinatrice, à savoir de réunir deux fois par an toutes les accueillantes va être poursuivi. L'objectif est de partager et harmoniser les pratiques. Ces séances sont obligatoires et sont organisées par groupe de 9-15 personnes. Une séance, appelée « séance de fonctionnement » a été organisée en novembre et a permis de rappeler et réexpliquer aux accueillantes certains aspects du règlement.

Un café-contact a été organisé durant l'année. Les cafés-contacts sont des rencontres informelles qui permettent aux accueillantes qui en ont envie de venir discuter et partager un moment entre adultes pendant que les enfants jouent.

Le traditionnel goûter de Noël de l'accueil familial a réuni une centaine d'enfants et leurs accueillantes pour bricoler et rencontrer le Père Noël.

Accueil parascolaire (3P à 8P)

La Bulle d'Air et son Antenne, structures situées dans la zone du complexe scolaire du Tombay, accueillent les écoliers le matin, à midi et après l'école pendant les périodes scolaires. L'équipe éducative se partage entre les deux sites et a pour objectif d'offrir la même qualité d'accueil sur les deux lieux. L'Antenne, site du Raisin, est utilisée par diverses sociétés locales mais l'équipe a pu installer du matériel d'animation et de bricolage afin de créer un sentiment d'appartenance et des espaces variés d'animation.

L'accueil parascolaire se veut une respiration dans la journée de l'écolier. Les différents espaces sont organisés afin de répondre au mieux aux divers besoins et envies de la centaine d'enfants qui fréquentent ces lieux :

- Atelier d'expression créatif,
- Jeux de société et jeux symboliques
- Légo et kapla
- Lecture et détente

Afin de réunir la Bulle d'Air et son Antenne pour les traditionnels repas avec les cuisiniers ainsi que pour le repas de Noël, nous avons eu recours au Foyer de l'Hôtel-de-Ville. Les enfants étaient ravis de se retrouver réunis dans un lieu inhabituel et de vivre un moment convivial et festif.

Parrainages

Afin d'améliorer encore l'accueil des nouveaux enfants à la rentrée scolaire, un système de « parrainage » a été mis en place. Etre parrain, c'est :

- Faire connaître la structure et les règles
- Répondre aux questions des nouveaux enfants
- Etre un point de repère si le « filleul » a besoin de conseils

Le bilan est positif et cette manière de procéder sera reprise les prochaines années. Les enfants qui le souhaitent et qui auront bien intégré ces missions pourront s'inscrire pour être parrain.

Un Carnet de Vie, distribué aux parents, a été réalisé et explique le fonctionnement, présente l'équipe éducative, les activités ainsi que les rituels qui rythment la prise en charge tout au long de l'année scolaire.

Accueil préscolaire et parascolaire : La Maison de la Petite Enfance

La Maison de la Petite Enfance est une association membre du Réseau Bussivillaje avec qui elle a conclu une convention. La Maison de la Petite Enfance assure l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6-7 ans de 7h00 à 18h30 (fermeture 4 semaines par an) dans trois secteurs:

- la nurserie (Les Minimômes), 24 places
- la garderie (Les Maximômes), 20 places
- La Croque et L'Appart' (UAPE), 24 places

En décembre 2015, 134 enfants, soit 110 familles fréquentaient la structure. Le secteur de la nurserie comptait 51 enfants, la garderie 43 et le secteur écolier accueillait 40 enfants.

Le secteur bébé affichait un taux d'occupation de 96.46%, celui des trotteurs de 96.9% et celui de la garderie de 95.4%.

Pour le secteur des écoliers, le taux d'occupation atteignait 81.2%. Ce taux de fréquentation un peu inférieur correspond à des déménagements de familles en cours d'année. Les familles en liste d'attente,

bien que désireuses de prendre ces places, étaient dans l'impossibilité de le faire (enclassement incompatible par exemple).

D'autre part, tous les écoliers inscrits sur la tranche horaire de 7 à 8h30 ont été regroupés à la Croque uniquement, car cette tranche horaire est moins fréquentée et ne permet pas d'ouvrir 2 groupes. Cette décision sera réévaluée pour la rentrée 2016.

Les matins sont toujours un peu moins demandés ainsi que le mercredi alors que le midi est particulièrement recherché ainsi que les après-midi et les fins de journée.

Personnel et activités

Les éducatrices sont au bénéfice d'une formation reconnue selon le cadre de référence cantonal. Sur 17 personnes à fonction éducative, 2 personnes sont auxiliaires, 4 sont assistantes socio-éducatives (CFC) et 11 sont éducatrices de l'enfance (diplômes ES/HES). Deux personnes suivent leur formation en emploi à l'ESEDE (Ecole Supérieure de l'Education de l'Enfance). Elles sont employées par La Maison de la Petite Enfance à temps partiel afin de satisfaire aux exigences de l'ESEDE. Chacune travaille à un taux différent mais défini contractuellement. La structure emploie trois apprentis ASE (assistants sociaux-éducatifs) qui sont encadrés par l'équipe. Aucun n'a terminé sa formation en 2015.

La prise en charge des enfants s'inscrit au quotidien dans des valeurs telles que l'accueil de l'enfant et de sa famille, une collaboration étroite entre parents et équipe, l'observation pointue du rythme de l'enfant, la valorisation du temps d'exploration et d'expérimentation de l'enfant, l'organisation de moments réguliers privilégiés entre l'enfant et la professionnelle pour construire un lien sécurisé.

Certaines activités ponctuent l'année telles que :

- excursion pour les écoliers pendant les vacances,
- sortie à St-Barthélémy pour les Maximômes qui vont devenir écoliers,
- fête d'été pour tous,
- cortège aux lanternes en novembre,
- fêtes de fin d'année.

La collaboration avec les enseignants permet d'organiser une visite des classes enfantines pour les futurs écoliers. De même, une visite-goûter est organisée à La Bulle d'Air pour ceux qui vont être scolarisés en 3^{ème} primaire et vont quitter La Croque ou L'Appart.

En date du 3 octobre 2015, la Maison de la Petite Enfance a fêté ses 10 ans d'existence. Après une après-midi « portes ouvertes » dans les locaux de la garderie et 2 spectacles pour les enfants, tou(te)s les professionnel(le)s - anciens et actuels - se sont retrouvés(e) autour d'un repas convivial qui a permis de se remémorer d'excellents souvenirs liés à la structure. »

Activités du Comité

Le Comité de l'association de parents assure la gestion administrative de la Maison de la Petite Enfance. Le Comité fixe les salaires, présente les comptes et les budgets préparés par la Direction et s'assure de la liaison avec le Réseau.

L'entier du rapport de gestion de BussiVillAje se trouve sur <http://www.bussivillaje.ch/> « rapport d'activité 2015 »

* * * * *

AFFAIRES SOCIALES

Les municipaux et les chefs de service des affaires sociales des communes de l'Ouest-lausannois se rencontrent plusieurs fois par an pour mettre en commun leurs réflexions sur les problèmes sociaux.

Les Municipales des affaires sociales de Bussigny et Villars-Ste-Croix ainsi que les différents acteurs du social (les représentants de l'AAS, du CSR, du CMS, de l'ORP, du Défi, du CSP, le travailleur social de proximité et une partie du personnel du service des affaires sociales et de la jeunesse) se sont rencontrés à deux reprises. Ces séances sont destinées à favoriser la communication et la collaboration entre les organismes.

Chômage :

Situation des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2015 (chiffres de l'ORPOL)

	2015	2014	2013
Total des demandeurs d'emploi	18	15	17
Total des chômeurs	16	11	9
Demandeurs d'emploi - Hommes	13	7	6
Demandeuses d'emploi - Femmes	5	8	11
Demandeurs d'emploi - Suisses	12	12	12
Demandeurs d'emploi - Etrangers	6	3	5

Transport de personnes à mobilité réduite :

Pour la somme de Fr. 3.60 par course, les habitants à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un transport pour aller recevoir des soins ou effectuer un certain nombre de démarches indispensables de la vie courante. Le nombre des courses subventionnées par la commune est limité à 96 courses par an et par client.

Après évaluation de leur mobilité par l'ergothérapeute du CMS, une carte de légitimation est remise aux personnes à mobilité réduite spécifiant le type de transport auquel elles ont droit.

En 2015, 1 habitant de Villars-Ste-Croix a eu recours à Transport Handicap Vaud.

Chauffeurs bénévoles Mèbre-Sorge :

L'année 2014 a eu le plaisir de voir la création d'une nouvelle association de bénévoles dédiée au transport des personnes peu autonomes dans leurs déplacements. La réservation du transport doit se faire min. 48 heures à l'avance au 079 241 66 68 (permanence téléphonique tous les lundis, mardis et jeudis de 9.00h à 12.00h).

Personnes âgées :

En 2015, M. Samuel Pilloud a fêté son 90^{ème} anniversaire ; Mme Giovanna Di Clemente et MM. Michel Emery, Eric Meylan et Jacques Fontaine leur 80^{ème} anniversaire.

* * * * *

Indications du Centre médico-social (CMS), affilié à l'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL)

1/ INTRODUCTION

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé.

Notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

2/ FAITS MARQUANTS 2015

Les besoins d'espaces de travail supplémentaires pour le personnel du CMS devenant une priorité, le projet de déménagement a été relancé en 2014. Durant le premier semestre 2015, le projet est finalisé et les travaux d'aménagement sont entrepris. L'ouverture officielle du nouveau CMS a eu lieu le vendredi 3 juillet 2015 dans des locaux neufs situés au 2^{ème} étage de la rue de l'Industrie 58 A à Bussigny. L'équipe des infirmières d'appoint de l'APREMADOL a également intégré de nouveaux bureaux dans ces locaux.

Le CMS de Bussigny est le premier CMS installé qui tient compte des besoins des soins à domicile de demain. L'objectif était de mettre à disposition des locaux modernes et confortables, aménagés avec du matériel neuf et ergonomique, favorisant la santé et la sécurité au travail tout en répondant aux besoins en mobilité des professionnels, par une mutualisation des postes de travail, ainsi que par la création d'espaces de travail conviviaux permettant davantage d'échanges entre collaborateurs.

Au mois d'octobre, nous avons ouvert nos portes à la population de la Commune, journée qui s'est révélée riche en échanges.

Ce projet n'aurait pas pu aboutir sans le soutien de nos autorités, de l'AVASAD, des membres du Comité de l'APREMADOL et de la Loterie Romande, qui se voient ici remerciés.

L'été 2015 est marqué par une période exceptionnelle de fortes chaleurs qui a entraîné le déclenchement du plan canicule par nos autorités sanitaires cantonales. L'organisation de visites supplémentaires auprès des clients du CMS a été nécessaire afin de s'assurer de leur état de santé.

En octobre 2015, Monsieur Orlando Paulos-Stauffer reprend le poste de responsable d'équipe laissé vacant. Son arrivée consolide la gouvernance au sein du CMS.

3/ PRISE EN CHARGE

En 2015, les prestations du CMS ont vu une augmentation par rapport à l'année précédente. L'activité du personnel infirmier avec un total de 4'057 heures, représente une augmentation de 2'000 heures par rapport à l'année 2014.

L'activité principale reste toujours celle des soins de base assumés par les auxiliaires de santé, les assistantes en santé communautaire et les infirmières assistantes. Cette activité représente 12'106 heures, ce qui représente une augmentation de 2'477 heures par rapport à 2014.

Service de la Laverie

Le service de la Laverie dessert les CMS de l'APREMADOL et ceux de l'APROMAD (zone Prilly). Elle occupe 7 personnes pour 4.5 équivalent plein temps (EPT).

En 2015, ledit service a effectué et facturé un total de 13'897 heures d'activité, ce qui représente une augmentation de 3'763 heures par rapport à 2014, soit une augmentation de 37%.

Service des Repas

Le service des Repas s'occupe, quant à lui, de la livraison des repas sur le territoire des quatre CMS de l'APREMADOL et du CMS de Prilly Nord (APROMAD).

Il occupe 19 personnes (6 personnes mensualisées à 50% et 13 personnes à un taux horaire).

Durant l'année 2015, le service a comptabilisé 71'235 repas livrés pour les deux associations, soit une augmentation de 1'836 repas par rapport à 2014 (+2.6%), soit une moyenne journalière de 227 repas livrés.

4/ CONCLUSION

Après plusieurs mois de travail sur l'organisation de nos structures, et afin de consolider le dispositif existant, notre Association a pris la décision de renforcer le personnel d'encadrement. Un accent particulier a été mis sur le travail en lien avec les « prestations » pour les clients, nos CMS et Secutel-Centre. Ces démarches se sont concrétisées par l'engagement d'un responsable des prestations - directeur adjoint et d'un responsable pour le Service Secutel-Centre.

2015 a vu les heures de prestations fournies à la population de l'Ouest lausannois augmenter d'environ 10% alors même que le nombre de clients reste particulièrement stable. Face à une telle croissance, les équipes des CMS ont fait preuve de solidarité et de professionnalisme pour répondre, dans des délais courts, à toutes les demandes correspondant aux besoins des clients. Ceci a été possible grâce à une appropriation des nouveaux outils et des nouveaux processus de travail qui ont permis une intervention et une documentation des soins rapide, efficace et de qualité.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse www.apremadol.ch ou www.avasad.ch.

Christiane Repond, responsable du CMS de Bussigny

Résultats 2015

La facturation de la consommation d'eau et des taxes a donné les résultats suivants (les chiffres ci-dessous ne comprennent pas les amortissements, les pertes sur débiteurs et les imputations internes) :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Facturation zone village			
Jetons présence EIEVMV	1'005.00	1'222.50	2'371.10
Taxes fixes	7'679.00	7'630.00	7'558.15
Taxes de raccordement	267'646.90	44'930.55	76'140.00
Location des compteurs	8'740.10	8'630.00	8'538.00
Consommation à Fr. 2.00/m3	108'150.00	89'302.00	88'400.00
Eau de construction	7'634.00	1'124.00	0.00
	<u>400'855.00</u>	<u>152'839.05</u>	<u>183'007.25</u>

Facturation zone industrielle

Taxes fixes et postes incendie	1'019.95	2'730.00	2'730.00
Taxes de raccordements	3'592.40	13'750.00	0.00
Location des compteurs	408.00	1'644.00	1'644.00
Consommation à Fr. 2.00/m3	9'042.00	25'234.00	24'608.00
	<u>14'062.35</u>	<u>43'358.00</u>	<u>28'982.00</u>

Facturation pour

l'ensemble de la Commune

	<u>414'917.35</u>	<u>196'197.05</u>	<u>211'989.25</u>
--	-------------------	-------------------	-------------------

Nous avons payé :

- Achat d'eau S.I. Lausanne	8'356.95	26'749.75	25'409.15
- Achat d'eau EIEVMV	102'115.50	79'797.00	68'241.45
- Achat de compteurs	622.70	2'406.40	0.00
- Entretien du réseau	2'883.90	36'053.90	35'655.45
- Frais généraux	16'356.00	10'792.45	27'860.20
	<u>130'335.05</u>	<u>155'799.50</u>	<u>157'166.25</u>

Le résultat en quantité (m3) s'établit ainsi :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Zone village			
Consommation facturée aux particuliers (m ³)	56'186	43'544	42'580
Consommation bâtiments communaux (m ³)	1'706	1'669	1'620
Achat d'eau EIEVMV (m ³)	68'077	53'198	48'292
Différence (m ³)	10'185	7'985	4'092
<i>Perte en %</i>	<i>14.96 %</i>	<i>15.01 %</i>	<i>8.47 %</i>
Zone industrielle (le réseau a été remis au SiL le 1^{er} avril 2015)			
Consommation facturée (m ³)	4'521	12'617	12'304
Achat d'eau à Lausanne (m ³)	6'257	17'011	14'602
Différence (m ³)	1'736	4'394	2'298
<i>Perte en %</i>	<i>27.74 %</i>	<i>25.83 %</i>	<i>15.73 %</i>

La différence entre vente et achat provient :

- des pertes sur réseau (voir chiffres ci-dessus),
- de la consommation des robinets (pour arrosage), des fontaines et du bâtiment de services sans compteur,
- des prélèvements s/BH, pompiers, balayeuse, chantiers.
- Fuite d'eau : Ch. de la Reine, Rte de Sansy et Croix-du-Péage

* * * * *

La Municipalité exprime ses sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, par leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de notre Commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants de Villars-Ste-Croix.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir adopter le rapport de gestion tel que présenté et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2015.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire :

Georges Cherix

Vivette Pilloud

Villars-Ste-Croix, le 9 mai 2015

TABLEAU DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AAS	Agence d'assurances sociale
AELE	Association européenne de libre échange
AFTPU	Axes Forts de Transports Publics Urbains
AGILE	Réforme de la PCi (adaptée, garante, intégrée, légitime et efficiente)
AI	Assurance invalidité
APREMADOL	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
ARAS	Association Régionale pour l'Action sociale
ARASOL	Association Régionale pour l'Action Sociale Région Ouest Lausannois
ASV	Aide sociale vaudoise
AVDCH	Association vaudoise des contrôles des habitants
AVS	Assurance vieillesse et survivants
CCPP	Centre de consultation psychiatrique et psychothérapique
CE	Communauté européenne
CEP	Centre d'éducation permanente
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFF	Chemins de fer fédéraux
CIAFJ	Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIN	Cycle initial
CMS	Centre médico-social
COPROJ	Comité responsable du projet
COTECH	Commission technique
COSADOCA	Consortium de sauvetage du patrimoine documentaire en cas de catastrophe
COSTRA	Comité stratégique
CPT	Cellule de pilotage
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSR	Centre social régional
CYP	Cycle primaire
CYT	Cycle de transition
DAP	Détachement d'appui
DE	Demandeur d'emploi
DECS	Département de l'économie et du sport
DECTER	Découpage territorial
DEPOL	Délégation politique
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement premier secours
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSECI	Décret sur le secteur électrique
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie
EIEVMV	Entente intercommunale des eaux de Vuflens-la-Ville / Mex / Villars-Ste-Croix
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EVAM	Etablissements Vaudois Accueil des Migrants
FIROL	Formation. Intervention. Régionale Ouest
FAR	Forum d'architecture
FAJE	Fondation accueil de jour des enfants
GROPIL	Groupe pilotage du Schéma directeur de l'Ouest lausannois
GS	Groupe de suivi
GT	Groupe de travail
HES	Haute école spécialisée
IIC	Inspection intercommunale des chantiers
IITC	Inspection intercommunale du travail et des chantiers
IDEHEAP	Institut de hautes études en administration
JAD	Jeunes adultes en difficulté

LAI	Loi sur l'assurance invalidité
LACI	Loi fédérale sur l'assurance chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
LAJE	Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants
LEDP	Loi cantonale sur l'exercice des droits politiques
LPERS	Loi sur le personnel
MIS	Mesures d'insertion sociale
NRBC	Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques
OP	Office des poursuites
OREA	Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électrique et électroniques
OROSP	Office Régional d'Orientation Scolaire et Professionnelle
ORP	Office régional de placement
ORPC	Office régional de protection civile
ORPOL	Office régional de placement de l'Ouest lausannois
OVAM	Organe vaudois d'assurances maladie
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PGA	Plan général d'affectation
POLOUEST	Police de l'Ouest lausannois
PPA	Plan partiel d'affectation
RAC	Classes raccordements
RAS	Région d'assurances sociales
RC	Route cantonale
RDU	Revenu déterminant unifié
REDIP	Réduction de l'impôt préalable (TVA)
RI	Revenu d'insertion
RMR	Revenu minimum de réinsertion
ROL	Romandie Online
RPGA	Règlement sur le plan général d'affectation
RPPA	Règlement sur le plan partiel d'affectation
RPT	Répartition financière des tâches entre Confédération et Canton
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement territorial (ex SAT)
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
S.I.	Services industriels
SSCM	Service de la Sécurité civile et militaire
SSPL	Société suisse de psychologie
STATVD	Statistique Vaud
STEP	Station d'épuration
TL	Transports publics de la région lausannoise
TSP	Travailleur social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union des Communes Vaudoises
UNIL	Université de Lausanne
VG	Voie secondaire générale
VP	Voie secondaire pré-gymnasiale